FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays: Tunisie	
TITRE DU PROJET : Amélioration de la gouvernance territoriale pour un accès équitable et une utilisation durable de l'eau afin de promouvoir une culture de paix dans les régions de Gafsa et Kairouan. (APAISE-PBF) **NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :**	
Modalité de financement du PBF : ☒ IRF ☐ PRF	**Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :** ☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional **Nom du fonds d'affectation spéciale :**
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : FAO, PNUD et UNICEF **Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :** - Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles du ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche (DGACTA) (Gouvernement) - Direction Générale du Génie Rural et de L'Exploitation des Eaux (DGGREE) - Les Commissariats Régionaux au Développement Agricole de Kairouan et Gafsa - Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées - Ministère de l'environnement - Les groupements de développement agricole à Kairouan et Gafsa (GDA) - Les gouvernorats de Kairouan et Gafsa - Le secteur privé dans les zones d'intervention - Les organisations non gouvernementales nationales et locales • Association Tunisienne des Femmes Démocrates • Réseau Enfant de la Terre • Réseau de femmes promotrice de paix et cohésion sociale dans les communautés locales tunisiennes • Association de la protection de la nature et de l'environnement de Kairouan (APNEK) • Association de Kairouan pour l'Auto-Développement (AKAD) • Association IRADA (Volonté) à Gafsa • Association de sauvegarde de la Medina de Gafsa	
Durée du projet en mois : 24 mois **Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :** les gouvernorats de Kairouan et Gafsa	

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :

☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes[1]

☐ Initiative de promotion des jeunes[2]

☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)

☐ Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire):
FAO: 1 005 800 USD
PNUD: 799 825 USD
UNICEF: 799 825 USD
Total PBF : 2 605 450 USD

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1ère tranche (50%): **FAO**: 502 900 USD **PNUD:** 399 913 USD **UNICEF:** 399 913 USD Total : 1 302 725 USD	**PBF 2ème tranche* (50%):** **FAO**: 502 900 USD **PNUD:** 399 913 USD **UNICEF:** 399 913 USD Total : 1 302 725 USD	

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

Le projet a pour objectif principal de promouvoir la consolidation de la paix en améliorant la gouvernance locale pour une répartition équitable des ressources en eau, réduisant les conflits liés à l'eau et renforçant ainsi la résilience face au stress hydrique en mettant l'accent sur la promotion de pratiques durables et un changement de comportement dans l'utilisation de l'eau au sein des communautés vulnérables, notamment les femmes et les jeunes.

Ce projet accordera une importance particulière à la participation des femmes, y compris des jeunes filles, dans la prévention des conflits liés à la gestion des ressources en eau. Il fournira un appui permettant de développer et d'exprimer le potentiel des femmes leaders dans ce domaine. Si elles sont inclues, formées et engagées, les femmes peuvent jouer un rôle majeur dans la prévention/résolution des conflits liés aux ressources en eau, étant les plus grandes utilisatrices des sources d'eau et des contributrices clés à la prise de décision au sein des ménages.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Le projet a été élaboré conjointement avec le BCR, le PNUD, la FAO, l'UNICEF et le HCDH.
Le projet a fait l'objet d'une consultation auprès du ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime (MARHPM), plus spécifiquement, la Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles (DGACTA) avec une présentation détaillée

[1] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

[2] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

et des discussions lors d'une réunion tenue le 1er février 2024. La DGACTA a examiné et commenté la note conceptuelle du projet lors de cet échange. Pour donner suite à cette réunion de travail, la DGACTA a soumis par écrit des propositions pour considération dans la version finale du document du projet notamment sur le titre et les zones d'interventions. Les échanges avec la DGACTA ont été poursuivis pour coordonner avec les acteurs locaux sur les sites d'intervention et organiser la visite de terrain.
Des consultations avec les acteurs locaux ont eu lieu les 25 et 26 juin 2024 dans les zones proposées : Gafsa et Kairouan, en collaboration avec la DGACTA. Cette visite a permis de rencontrer les institutions locales et les organisations de la société civile afin d'identifier les zones d'intervention du projet et les partenaires locaux y compris les organisations de la société civile travaillant avec les femmes et les jeunes.
La visite sur le terrain réalisée par les 5 agences et la DGACTA a facilité les discussions avec les acteurs locaux et permis de rencontrer les populations ciblées par le projet afin qu'elles participent dès la conceptualisation du projet. Cette démarche a favorisé l'engagement des différents acteurs et la prise en compte des perspectives locales pour finaliser une proposition de projet qui répond aux besoins spécifiques de chaque zone d'intervention. (Voir fiches de présence en annexes)

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes3 : 2

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant ($) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

Le présent projet répond au marqueur de genre 2. En effet, le projet cible l'accès équitable à l'eau pour une culture de paix et contribue à l'égalité des sexes en intégrant des indicateurs genrés dans la mise en œuvre des activités du projet. Le genre est pris en compte dans l'analyse du conflit, le cadre de résultats et le budget. Le montant alloué directement aux activités en relation avec la dimension genre est de $ 985 470, soit 37.82 % du budget alloué aux activités.

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes[4] :

En conformité avec les engagements normatifs et politiques de la Tunisie au niveau international et national, le projet sera base sur une approche intersectionnelle fondée sur les droits humains qui offre une vision holistique et multidimensionnelle aux questions d'égalité, inclusion, justice, paix sociale et développement. Cela signifie qu'il reconnaîtra et abordera les différentes formes de discrimination et de marginalisation auxquelles sont confrontées les individus en raison de leur intersectionnalité.

Le projet est fondé sur une approche de proximité territoriale sensible au genre qui associe les communautés locales à toutes les phases de mise en œuvre du projet. La participation pleine et entière des femmes est assurée en raison de l'importance du rôle qu'elles jouent dans la gestion des ressources

[3] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).
[4] Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

en eau (collecte, utilisation et gestion de l'eau pour la famille, usages agricoles en cultures irriguées et pluviales).

Les échanges avec les femmes lors des consultations ont permis de mettre en lumière plusieurs défis critiques liés à l'accès et à la gestion de l'eau, ainsi que des opportunités pour améliorer leur participation dans les structures de gestion locale comme les Groupements de Développement Agricole (GDA). Elles ont confirmé que les coupures d'eau sont devenues de plus en plus fréquentes et prolongées, et ce sont elles qui assurent l'accès à l'eau pour leurs familles. Elles passent une partie de leurs nuits à collecter de l'eau, craignant qu'il n'y en ait pas durant les matinées, ou doivent acheter des citernes d'eau auprès de vendeurs privés. Lors des consultations, les femmes ont également souligné qu'elles sont souvent responsables de l'économie d'eau au sein de leurs foyers. Toute interruption ou perturbation de la distribution de l'eau potable a des répercussions sur leur routine quotidienne et augmentant leur stress.

Les acteurs locaux, les communautés locales y compris les GDA, ont aussi confirmé la faible représentativité et même l'absence totale des femmes au sein des GDA d'eau potable et d'eau d'irrigation. Le projet initiera un processus de réflexion pour identifier les défis et les opportunités dans la gestion équitable de l'eau par les GDA pour remédier à la faible participation des femmes dans les conseils d'administration des GDA.

Le projet organisera des formations sur la gestion de l'eau pour les femmes, leur donnant des outils et des techniques pour mieux gérer l'eau au quotidien. Il sensibilisera les femmes aux droits et aux responsabilités liés à l'accès équitable à l'eau. Les groupes de discussion qui seront organisées offriront aux femmes l'occasion de partager leurs expériences et de trouver des solutions collectives aux défis liés à l'eau. Pour comprendre les mécanismes et arrangements existants où les femmes sont impliquées dans ces activités liées à l'accès à l'eau, une analyse approfondie de la situation locale sera menée dans le cadre de mapping (Activité 1.1.1/Produit 1.1). Cela sera fait à travers des entretiens avec les membres de la communauté, en mettant l'accent sur les femmes, pour comprendre leur rôle actuel, leurs défis et leurs besoins en matière d'accès et de gestion des ressources en eau. Des discussions avec les autorités locales, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes pourront également fournir des informations précieuses sur les pratiques existantes et les possibilités d'amélioration.

En intégrant les perspectives des femmes dès le début du processus de planification du projet, il devient possible de concevoir des interventions adaptées à leurs besoins spécifiques. Le projet vise à impliquer les femmes aux différentes initiatives telles que la mise en place de comités de gestion de l'eau comprenant une représentation équilibrée des sexes, la formation des femmes aux techniques de gestion des ressources en eau, et la fourniture d'infrastructures d'eau et d'assainissement adaptées pour répondre aux besoins des femmes, comme des points d'eau à proximité des habitations….Le projet vise à générer des impacts positifs sur le genre en garantissant une participation équitable des femmes à différents niveaux d'intervention : formations, programmes de sensibilisation, communication, etc. De plus, le résultat 1 : Amélioration de la gouvernance locale pour une répartition transparente et équitable des ressources en eau et le renforcement de la résilience des populations vulnérables face au stress hydrique permettra d'établir des mécanismes favorisant la participation des groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, personnes âgées). Le projet collaborera également avec d'autres organisations spécialisées dans les questions de genre notamment le réseau de femmes promotrice de paix et cohésion sociale dans les communautés locales tunisiennes, l'Association Tunisienne des Études sur le Genre (ATEG), l'Association Tunisienne de la Santé de la

Reproduction (ATSR), Center of Arab Women for Training and Research-(CAWTAR) et le Réseau Enfants de la Terre. Le projet maintiendra une collaboration avec l'ONU-Femmes et le ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées pour faciliter la coordination et l'engagement des acteurs spécialisés et permettre une mise à l'échelle potentielle de l'équité dans la gestion des ressources en eau.

Le mapping des acteurs locaux impliqués dans la gestion et l'utilisation de l'eau au niveau régional/local prévu dans le cadre du Produit 1.1 permettra, entre autres, de capitaliser sur les initiatives portes par de groupes de femmes pour les impliquer dès le début du projet. Cette approche garantira une prise en compte effective des besoins spécifiques des différents groupes et une participation inclusive à toutes les étapes du projet.

Les questions de genre ont longuement été discutées avec les acteurs pendant les consultations locales et sont bien comprises par ceux-ci. Si le niveau d'implication des femmes rurales dans les mécanismes de gestion de l'eau et des conflits existants reste faible, il a un fort intérêt et engagement de la part des commissariats régionaux de l'agriculture en charge de la gestion des ressources en eau de renforcer leur participation en encourageant la participation des femmes aux prochaines élections des membres des conseils d'administration des groupements de développement agricole.

Degré de risque du projet[5] : _1____

Le projet teste-t-il de nouvelles approches : Yes ☒ No ☐
Est-ce que la conception du projet intègre des considérations liées au climat, à la paix et à la sécurité : Yes ☒ No ☐

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement6) : 2.3 Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, les résultats du SDCF / UNSDCF auxquels le projet contribue :

Le cas échéant, le résultat du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) auquel le projet contribue :

Le projet contribue au résultat 4 du Cadre de Coopération 2021-2025 « En 2025, l'ensemble des acteurs engagés assurent une gestion équitable, transparente et durable des ressources naturelles, des écosystèmes et territoires, en améliorent la résilience/adaptation ainsi que celle des populations, notamment les plus vulnérables, face aux crises et aux risques climatiques. »

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue :

Le projet contribue principalement à l'ODD 6 relatif à l'eau propre et à l'assainissement, ainsi que l'ODD 13 sur la prise en compte des problématiques de changement climatique. Il contribue aussi de manière directe ou indirecte aux ODD suivants : ODD 16 sur la paix, la justice, la sécurité et l'inclusion, ODD 5 sur l'égalité des sexes , ODD 3 relatif à la santé et au bien-être.

[5] 0 = risque faible pour la réalisation des résultats
1 = risque moyen pour la réalisation des résultats
2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

[6] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;
(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Cibles :
3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol
5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles
5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.
6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau
6.b Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement
13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat
13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide
16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions

Type de demande : **Nouveau projet :** ☒ **Révision de projet :** ☐ ☐	**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document:** **Extension de la durée :** ☐ Durée additionnelle du projet en mois : **Changement de résultat / sujet :** ☐ **Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :** ☐ **Budget PBF supplémentaire :** ☐ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : **USD XXXXX** **Brève justification de la révision:** *NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE[1] *Nom :* Mohamed Amrani Chargé des affaires courantes *Signature* *Nom de l'agence : FAO* *Date et visa :* 25 mars 2025	**Représentant du gouvernement national** *Nom :* Ezzedine BEN CHEIKH *Signature* *Date et visa :* Ministre de l'Agriculture, de Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime Ezzeddine Ben Cheikh *Titre :* Minister of Agricultural Water Resources and Fisheries - Tunisia
AGENCE RECIPIENDAIRE *Nom :* EUGENA SOMA *Signature* *Nom de l'agence :UNDP* *Date et visa :* 25 Mars 2025	**AGENCE RECIPIENDAIRE** *Nom :* *Signature* *Nom de l'agence :UNICEF* *Date et visa :* MICHEL LE PECHOUX 25/3/25
Coordonnateur résident *Nom :* C. MOYROUD *Signature* *Titre :* *Date et visa :* 27/03/2025	**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)** Elizabeth Spehar *Signature* Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix *Date et visa :* 16/04/2025

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

*a) Décrire brièvement les conclusions principales de **l'analyse de conflit** en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.*

❖ [7]Contexte de rareté de l'eau

La Tunisie doit affronter une montée en puissance des problèmes liés aux ressources en eau, tels que la pénurie d'eau, la sécheresse, les inondations, la baisse du niveau des eaux souterraines et l'intrusion d'eau salée dans les sources d'eau souterraine. Des épisodes de sécheresse plus longs et plus récurrents particulièrement depuis 2016 ont touché presque toutes les régions du pays et tous les secteurs (alimentation en eau potable (AEP), agriculture…). Également, la Tunisie a connu des inondations dans plusieurs régions, causant des dommages en termes de vie humaine, aux biens et à l'économie.

L'impact du changement climatique aggrave encore la situation, comme l'a reconnu en février 2021, le président de la Tunisie lors d'un débat public au Conseil de sécurité des Nations Unies, où il a confirmé que l'aggravation de la pauvreté et la rareté des ressources résultant du changement climatique prolongent les conflits et créent des conditions propices à la privation, à l'exclusion, au terrorisme et au crime organisé[8]. En effet, les effets du changement climatique seront aggravés dans le futur : les modèles climatiques prévoient une réduction des précipitations en Tunisie de 6% à 9% à l'horizon 2050, une augmentation du nombre de jours maximum consécutifs secs (de 11% à 19%), et une forte augmentation de l'évapotranspiration, renforçant ainsi l'assèchement du territoire engendré par la réduction du volume des précipitations[9].

Les changements climatiques ont un impact direct sur les ressources en eau, ce qui affecte particulièrement les femmes. À Kairouan et Gafsa, où l'approvisionnement en eau repose largement sur des nappes phréatiques déjà surexploitées, la diminution de ces ressources pourrait entraîner une baisse significative de l'emploi salarié pour de nombreuses femmes rurales, notamment celles travaillant dans les vergers, les cultures maraîchères et les oliveraies. Cette perte de revenus risquerait d'avoir des répercussions négatives sur l'accès des femmes et des enfants à une alimentation suffisante et de qualité. Une étude de la FAO indique que 60% des emplois agricoles non formels en Tunisie sont occupés par des femmes, souvent sans protection sociale, ce qui les rend particulièrement vulnérables à la baisse des ressources en eau et aux conséquences économiques des changements climatiques. Toutefois, leur rôle dans les processus décisionnels liés à la gestion des ressources en eau reste limité.La rareté de l'eau en Tunisie découle d'une conjonction complexe de facteurs divers notamment des facteurs climatiques et anthropiques. Cette problématique est le résultat des pressions de la

[7] [1] Ben Youssef, A. Climate change in the Tunisian cities: lessons learned and best practices. Environ Econ Policy Stud (2022). https://doi.org/10.1007/s10018-022-00353-x
[2] UNICEF 2023, Policy Brief - Analyse du changement climatique et de son impact sur les enfants en Tunisie

[8] https://press.un.org/fr/2021/conf210104cs.doc.htm

[9] Unité nationale de Coordination sur les Changements Climatiques, ministère de l'Environnement, République Tunisienne

surexploitation des ressources en eau dans l'agriculture intensive, de l'urbanisation croissante, d'une infrastructure défaillante, d'une gestion et gouvernance inefficace, de disparités d'accès entre les secteurs (alimentation en eau potable, agriculture, industrie) et les régions, d'une application lacunaire des réglementations liées à l'utilisation de l'eau, tout en tenant compte de la réduction des précipitations et l'extension des périodes de sécheresse.

Analyse des conflits liés à l'eau

Au cours des trois dernières décennies, la Tunisie a été confrontée à des tensions croissantes liées à la gestion de l'eau, représentant un défi pour la sécurité alimentaire. En mars 2023, en réponse à la quatrième année de sécheresse sévère, le gouvernement tunisien a mis en place des mesures de rationnement de l'eau. La société d'État responsable de la distribution d'eau, SONEDE, a commencé à restreindre l'approvisionnement en eau potable chaque nuit, de 21h à 4h. Le gouvernement a également interdit l'utilisation de l'eau potable pour des activités telles que le lavage des voitures, l'arrosage des espaces verts, ainsi que le nettoyage des rues et des lieux publics. De plus, l'usage de l'eau à des fins agricoles avait été proscrit, du mois de mars jusqu'à septembre 2023. Ces interdictions ont été prolongées jusqu'à nouvel ordre. Quiconque enfreint ces interdictions s'expose à une amende et à une peine de prison allant de six jours à six mois. Cela reflète un climat de tensions sociales généralisées qui ont exacerbé les risques de conflits liés à l'eau. L'observatoire tunisien de l'eau (OTE), qui recense les alertes citoyennes liées à l'eau (coupures, protestations, fuites et potabilité), a recensé 423 manifestations pacifiques liées aux problèmes de l'eau en 2022 contre 399 manifestations en 2020.

Ce constat a été clairement dressé par l'"Analyse des conflits[10]", réalisée à la fin de l'année 2022 par l'équipe-pays des Nations Unies et coordonnée par l'équipe Paix et développement du BCR. Cette analyse a été réalisée dans les 9 gouvernorats les plus touchés par les mouvements de contestation sociale et de protestation (Tunis, Ariana, Jendouba, Gafsa, Kasserine, Kairouan, Sfax, Gabès, Tataouine). L'analyse a identifié neuf typologies parmi les principaux conflits sociaux présents dans la plupart des gouvernorats, avec des variations en termes d'intensité et en fonction de la situation socio-économique et des caractéristiques spécifiques de chaque gouvernorat à savoir (1) conflits liés à l'activité des industries extractives, (2) des conflits liés à la gestion des déchets, (3) des conflits liés aux déficits d'emploi décent, (4) des conflits relatifs à l'accès aux ressources pour l'agriculture, (5) des conflits émanant de la problématique d'accès aux services publics de base, (6) des conflits ayant pour base les inégalités et discriminations réelles ou perçues, (7) des conflits liés à la paupérisation dans les zones péri-urbaines, (8) des conflits liés à la mauvaise gouvernance et corruption des institutions et (9) des conflits liés au comportement des agents de la police.

L'analyse a révélé que l'accès à l'eau potable et/ou aux sources d'irrigation constitue un facteur majeur de conflits dans les neuf gouvernorats concernés notamment à Gafsa, Kairouan.

Ces tensions résultent en grande partie de la répartition inégale des différents types de ressources hydriques (eau pluviale, eau souterraine), aussi bien d'un point de vue géographique, que d'un point de vue sectoriel.

[10] Analyse des tensions latentes et causes profondes des protestations sociales dans 9 gouvernorats en Tunisie- UN Tunisie 2022

Dans le contexte local de Gafsa, l'activité économique dominante est l'extraction de phosphate, une ressource cruciale à l'échelle nationale. Cependant, cette activité entraîne des répercussions négatives sur l'environnement, les ressources en eau et la santé publique.

La surexploitation des ressources en eau dans la région de Gafsa, principalement due à l'extraction minière, crée une compétition entre l'industrie, l'agriculture et l'approvisionnement en eau potable par les individues et communautés. Cette compétition entraîne une détérioration de la qualité de l'eau et une pollution qui affectent les rendements agricoles et menacent les oasis locales.

Les manifestations et les conflits sociaux dans ces régions se concentrent souvent sur le blocage des routes et des services publics pour protester contre l'impact dévastateur de l'industrie extractive sur l'environnement et la santé publique. Les actions collectives, fréquemment dirigées par des jeunes chômeurs et des activistes locaux, témoignent d'une résistance persistante contre les politiques favorisant l'industrie au détriment de l'agriculture et de la santé publique des communautés locales.

A Kairouan, il y a plutôt une compétition de l'utilisation des ressources en eau entre la fourniture de l'eau pour l'agriculture et l'alimentation en eau potable et entre les agriculteurs de localités voisines partageant la source d'eau. En période de sècheresse, les GDA sont amenés à gérer sous pression, la fourniture de l'eau pour tous ses usagers en favorisant l'alimentation en eau potable en période de sècheresse.

La situation de l'inégalité dans l'accès à l'eau affecte particulièrement les femmes en milieu rural, que ce soit dans le secteur agricole en tant que travailleuses ou dans les ménages en tant que gestionnaires de familles. En effet, Les femmes sont principalement responsables d'apporter l'eau des points de distribution à leurs ménages, ce qui complique davantage leur tâche et la satisfaction des besoins domestiques lorsque la ressource s'avère insuffisante. De plus celles-ci sont quasi absentes des cadres de gouvernance de l'eau à différents niveaux, notamment au sein des Groupements de Développement Agricole (GDA).

Elles subissent ainsi le fardeau de la charge de la rareté de l'eau sans avoir la possibilité d'influencer ou de décider des mesures nécessaires à l'amélioration de leur situation. Cela crée chez elles un sentiment de frustration qui génère des tensions aussi bien dans leurs ménages que dans leurs communautés.

La rareté de l'eau impacte également les jeunes en milieu rural où les plus importantes opportunités d'emploi sont liées à l'agriculture, elle-même tributaire des précipitations de plus en plus réduites. Cette situation engendre un exode des jeunes vers les centres urbains où l'on assiste aussi à une rationalisation de l'eau sans une communication suffisante. Face à toutes ces pressions, les jeunes sont enclins à protester contre une gestion jugée inégale et inadéquate de l'eau. Ils sont la plupart du temps les instigateurs des protestations liées à l'eau.

Cependant plusieurs facteurs de résilience locaux, présents dans les communautés ou les régions permettant de promouvoir la communication, la paix et la cohésion sociale, et de faciliter la résolution ou l'atténuation des conflits, ont été identifiés à travers des groupes de discussion et des entretiens avec les parties prenantes. Parmi les principaux facteurs de résilience et de culture de la paix, on peut citer l'engagement de la société civile et des acteurs locaux dans la préservation du patrimoine, le développement d'une agriculture durable enracinée localement, des formes d'organisation et de production plus démocratiques, des initiatives promouvant la transparence et la participation citoyenne, ainsi que les mécanismes de démocratie de participation et de transparence mis en place par les autorités locales qui

incluent les populations locales avec une faible participation des femmes et des jeunes. De plus, les efforts de coordination locale encouragent des actions et solutions collectives pacifiques.

Selon les conclusions de cette étude, les solutions nécessitent une approche intégrée impliquant la société civile, le secteur privé et les autorités publiques pour préserver les ressources en eau, diversifier les secteurs de développement et réduire les impacts de la pollution. Des initiatives telles que le dessalement de l'eau et l'arrêt des forages illicites peuvent contribuer à atténuer les tensions et à promouvoir un développement durable.

Dans le cadre de ce projet, il est prévu le développement d'une plateforme locale de dialogue multisectorielle, inclusive et participative autour de la gestion de l'eau cela implique la création des groupes de travail thématiques tenant compte des différents groupe vulnérable notamment les femmes rurales, jeunes ruraux, pour aborder des questions spécifiques telles que l'alimentation en eau potable, la réutilisation des eaux usées traitées, l'irrigation agricole et la prévention des conflits liés à l'eau. Aussi, le projet vise à développer un cadre local d'alerte précoce, prévention et de gestion des conflits liés à l'eau à travers le renforcement des capacités de résilience des communautés notamment les femmes rurales, les jeunes, les personnes âgées et les plus vulnérables. Le cadre d'alerte précoce va se baser sur les mécanismes d'alertes de problèmes liés à l'eau et l'agriculture mis en place par le ministère de l'agriculture et qui est le canal de communication pour la gestion des conflits utilisé par les communautés. Cependant, ce mécanisme n'offre pas un cadre participatif de résolution de conflits.
Lors des consultations des acteurs locaux les 25 et 26 juin 2024 à Gafsa et Kairouan, les principales sources de conflits identifiées sont entre autres:

- La concurrence entre les secteurs (industrie et agriculture), entre l'utilisation de l'eau (eau potable / eau d'irrigation au niveau des GDA) et entre les régions (amont/aval)
- Les jeunes et les femmes sont faiblement impliqués dans les mécanismes de médiation et de prise de décision. Les jeunes filles rurales sont, encore plus, les moins représentées dans les mécanismes de médiation et de prise de décision, qui n'est pas une source de conflit immédiat mais pose un problème de représentation équitable sur le moyen et long terme.

❖ Inégalité d'accès à l'eau et l'assainissement

La menace sur la disponibilité de l'eau a un effet négatif sur tous les usages avec des conséquences directes sur les activités économiques en particulier sur le secteur agricole. Même si la Tunisie a atteint un haut niveau de couverture en matière d'accès à l'eau pour les ménages, les problèmes de qualité de l'eau et les coupures d'eau de plus en plus fréquentes et prolongées poussent les femmes à chercher de l'eau loin de leurs habitations, surtout dans les zones rurales, ce qui ajoute une charge supplémentaire à leur travail quotidien les empêchant ainsi de consacrer le temps nécessaire à leurs activités agricoles et loisirs[11]. La rationalisation de l'eau et les interruptions d'approvisionnement en eau potable appliquées comme mesures de contingence à la rareté de l'eau peuvent aussi impacter les pratiques d'hygiène dans les écoles, les centres de santé et exposer les enfants, les jeunes, les femmes enceintes et les personnes fragiles à des maladies transmissibles.

[11] Version FR - Visite en Tunisie Friendly version L.Parisotto

L'inégalité d'accès à l'eau et à l'assainissement constitue une discrimination à l'encontre des couches marginalisées de la population et un non-respect de leur droit à l'eau et l'assainissement.

En effet, la répartition de la ressource en eau dans le pays est assez inégale. Environ 61% du volume total d'eau (soit 4,929 milliards de m3, composés de 55% d'eau de surface et 45% d'eau souterraine) est concentré dans la région Nord, qui abrite environ 74% de la population. En contraste, le Sud détient seulement 21% de la ressource en eau, desservant une population de 7%, tandis que le Centre ne bénéficie que de 18% de la ressource pour une population de 18%. La répartition sectorielle, elle, fait état d'une utilisation majoritaire par le secteur agricole (74,5% de l'eau mobilisée est prélevée par le secteur agricole), suivie par l'alimentation en eau potable (22,6%). Les 2,9% restants sont prélevés par les industries et le secteur du tourisme[12].

Le projet vise à réaliser une évaluation approfondie des ressources en eau dans la zone du projet afin d'identifier les faiblesses (gestion et gouvernance, manque de disponibilité, fuites du réseau, pollution environnementale etc.) ainsi que les raisons de ces faiblesses, un inventaire des solutions déjà mises en place et une identification des solutions innovantes en vue d'augmenter la disponibilité de l'eau et sa gestion équitable et durable.

- **Qualité de l'eau**

Seulement 48.5% des populations consomment une eau de boisson gérée de manière sûre14, respectivement 55.8 % et 33.7 % dans les milieux urbains et ruraux selon les données du MICS (2023)15. Le taux moyen national de non-conformité bactériologique enregistré en 2021 est de 10,6% et le taux moyen national de non-conformité physico-chimique est de 5%16.

Parmi les personnes raccordées à un réseau d'approvisionnement en eau, 29,1 % subissent des coupures d'eau fréquentes et/ou reçoivent une eau de mauvaise qualité microbiologique et/ou chimique. Ces problèmes sont bien plus préoccupants dans les zones rurales, où seulement 40,5 % de la population a accès à une eau gérée en toute sécurité à domicile.

Le projet prévoit de renforcer le mécanisme de monitoring des aquifères à travers un réseau d'instruments de suivi télémétré et de contrôle, mener des études pour identifier les sources de pollution et de surexploitation, et promouvoir la réduction de la pollution des eaux.

- **Analyse des parties prenantes**

Le ministère de l'Agriculture, des ressources hydriques et de la pêche consciente de ces problèmes, a mis en place des politiques nationales visant à gérer de manière durable ses ressources en eau. Les différentes directions du Ministère en charge de l'eau travaillent en étroite collaboration et de concert avec des ministères en charge des collectivités, de l'industrie, de la Santé, et de l'Éducation pour adresser les défis de la rareté de l'eau à travers plusieurs initiatives nationales et locales telle que le projet Eausiris qui vise à assurer une sécurité hydrique à travers une rationalisation de la consommation de l'eau pour différents usages et l'utilisation des techniques agricoles intelligentes fonctionnant avec des énergies renouvelables.

En effet, la planification, la gestion, la conservation et la distribution des ressources en eau est assurée par différentes institutions administratives et sociétés étatiques relevant du ministère de l'Agriculture des ressources hydrauliques et de la pêche. Les services d'assainissement et

[12] Rapport national du secteur de l'eau, année 2021

de contrôle de la pollution hydrique sont sous tutelle du ministère des collectivités locales et de l'environnement. Les principales institutions impliquées dans la planification, la gestion, la conservation et la distribution des ressources en eau sont la Direction Générale des Ressources en Eaux (DGRE), Le Bureau de la Planification et des Equilibres Hydrauliques (BPEH), la Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux (DGGREE), Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques (DGBGTH), Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles (DGACTA), le Conseil National de l'Eau, et le Conseil National de la Conservation des Eaux et du Sol (CNCES). Ces directions collaborent avec des organismes sous tutelles dont la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des eaux (SONEDE), la Société d'Exploitation du Canal et des Adductions des Eaux du Nord (SECADENORD), L'office National de l'Assainissement (ONAS).

Au niveau régional, les Commissariats Régionaux de Développement Agricole (CRDA) assurent la coordination de la gestion des ressources en eau en collaboration avec les sociétés d'État susmentionnées et les OPA (GDA, SMSA…). Les dernières cités ont besoin d'être de plus en plus impliqués dans la gouvernance de l'eau non seulement pour une gestion efficiente de la ressource en eau mais aussi la prévention des conflits au niveau local.

Les partenaires techniques tels que la FAO, la GIZ, le PNUD et l'UNICEF, mais également les Institutions financières bilatérales, régionales et internationales tel que la KfW, la BERD, AFD, BAD, BM, IFAD, soutiennent ces initiatives et efforts du gouvernement visant à améliorer la gouvernance de l'eau et renforcer la résilience face aux défis hydriques. Cependant, les enjeux spécifiques visant à apaiser les tensions et promouvoir la paix ne sont pas ou peu pris en compte dans ces initiatives, alors qu'ils sont critiques pour la stabilité nationale.

L'appui au développement de la gouvernance locale inclusive de l'eau proposé par ce projet à travers la mise en place de mécanismes de gestion participative, multisectoriels inspirés des initiatives antérieures et éprouvés ainsi que le renforcement de capacités techniques des acteurs locaux et des usagers de l'eau restent des axes importants à couvrir pour assurer une répartition équitable et une utilisation efficiente de l'eau ainsi que son accessibilité (géographique, économique, de qualité et en toute sécurité) sur la base d'une approche fondée sur les droits humains.

Nom	Type	Profil
Le ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques (MARH)	Bénéficiaire direct	Institution gouvernementale nationale
Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles (DGACTA)	Partenaire principal	Institution gouvernementale nationale
Bureau de la Planification des Équilibres Hydrauliques (BPEH)	Partenaire	Institution gouvernementale nationale
Conseil National de l'Eau (CNE)	Bénéficiaire direct	Institution gouvernementale nationale
Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE)	Partenaire	Institution gouvernementale nationale

Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux (DGGREE)	Partenaire	Institution gouvernementale nationale
Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques (DGBGTH)	Partenaire	Institution gouvernementale nationale
Conseil National de la Conservation des Eaux et du Sol (CNCES)	Bénéficiaire indirect	Institution gouvernementale nationale
Commissariat Régional au Développement Agricole (CRDA)	Bénéficiaire direct	Institution gouvernementale locale
Direction régionale de l'environnement	Bénéficiaire direct	Institution gouvernementale locale
ONAS	Bénéficiaire direct	Institution gouvernementale locale
Groupements de Développement Agricole (GDA)	Bénéficiaire direct	Institution gouvernementale locale
Conseil régional de l'eau	Bénéficiaire direct	Institution gouvernementale locale
Observatoire Tunisien de l'eau	Partenaire	ONG
Les municipalités	Bénéficiaire direct	Institution gouvernementale locale
Le secteur privé	Partenaire	Secteur privé
ONG et Sc	Partenaire	ONG locale

En général, les tensions sont observées entre les organisations de la société civile et certaines institutions publiques ou le secteur privé dans la coordination de la gestion des ressources naturelles particulièrement l'eau mais l'implication de tous les acteurs dans la mise en œuvre du projet et les informations émanant des analyses approfondies de la situation permettront d'atténuer les propositions.

- **Gouvernance de l'eau**

Au-delà des défis environnementaux qui impactent le secteur de l'eau, la centralisation et fragmentation de la gestion des ressources en eau entre plusieurs intervenants crée une dispersion des données et connaissances du secteur de l'eau qui sont en définitive faiblement accessibles aux usagers créant ainsi des défis dans la communication entre les autorités et les usagers.

Des mécanismes de concertation entre les gestionnaires et exploitants de l'eau à l'instar du Conseil National de l'Eau (CNE) sont peu actifs. Ces mécanismes ne sont pas suffisamment opérationnels. Une gouvernance de l'eau est centralisée. Le rôle actuel du régional « niveau gouvernorat » est à renforcer. L'implication réelle des usagers dans les processus de décision n'est pas encore à la hauteur des ambitions affichées.

La participation de tous les acteurs du secteur de l'eau, y compris les décideurs, les agriculteurs et autres usagers ou leurs représentants dans les mécanismes de gouvernance multi-sectorielle

et territoriale revêt une importance cruciale et est essentielle pour garantir l'alimentation en eau potable, la sécurité alimentaire, soutenir le secteur agricole, promouvoir la croissance économique et ainsi maintenir la stabilité politique en prévenant des potentiels conflits, qui pourraient fragiliser la paix dans le pays.

Pour renforcer la gouvernance locale de l'eau, il est essentiel de mettre en place des mécanismes de gestion participative et multisectorielle, inspirés par des initiatives antérieures éprouvées. Le renforcement des capacités techniques des acteurs locaux et des usagers de l'eau demeure un axe important pour assurer une répartition équitable et une utilisation efficiente de l'eau. Cela garantit également son accessibilité sur la base d'une approche fondée sur les droits humains, en termes géographiques, économiques, de qualité et de sécurité.

- **Implication des jeunes**

Les mouvements de protestation liés à la pollution des ressources en eau ou des coupures d'eau sont très souvent animés par les jeunes vivant dans les conditions de précarités. 32,2% des jeunes (42,3% chez les femmes et 22,5% chez les hommes) ne sont ni employés, ni inscrits dans l'enseignement ou en formation (NEET) selon la Banque Mondiale, un jeune sur trois dans le milieu rural (33.4%) et un jeune sur cinq en milieu urbain (20.3%) appartient à la catégorie des NEET. Cette vulnérabilité des jeunes, surtout dans les zones rurales et appartenant aux couches marginalisées et démunies de la population, crée chez eux des sentiments de frustration qui peuvent les pousser à des actes de violence.

Aussi faut-il noter que les jeunes Tunisiens en général ont peu confiance dans les institutions publiques et seulement 8,8% des jeunes ruraux et 31,1% de la jeunesse urbaine, ont confiance aux systèmes politiques[13]. L'implication des jeunes dans la gouvernance de l'eau contribuera à baisser les tensions dont ils sont les instigateurs.

Selon l'enquête nationale de l'Observatoire National de la Jeunesse menée auprès des jeunes, et réalisée en 2018-2019, l'échelon local demeure une bonne porte d'entrée et présente un cadre adéquat pour mobiliser les jeunes, expérimenter et pérenniser leur participation aux affaires publiques. D'après les expériences récentes, il apparaît que les collectivités locales font globalement preuve d'un plus fort engagement pour instaurer un mode de gouvernance participatif. Les municipalités, qui ont souffert pendant longtemps d'un déficit de légitimité politique, de reconnaissance de leurs prérogatives et domaines de compétences et de visibilité de leurs actions, se montrent aujourd'hui plus ouvertes à leur environnement direct et plus enclines à exploiter les marges de manœuvre que leur offre le nouveau cadre légal et réglementaire de la nouvelle constitution de la Tunisie, en partie pour satisfaire leur quête de légitimité auprès des populations.

Il conviendrait alors de tirer profit de cette bonne volonté, quand bien même les compétences et les moyens des collectivités locales seraient toujours limités, en privilégiant les interventions qui associent les collectivités locales dans la mise en place de mécanismes de participation des jeunes. L'approche locale présente également l'avantage d'intéresser les jeunes soucieux d'agir dans leur environnement direct, de gagner leur confiance grâce à la proximité de l'approche et de permettre d'atteindre les plus exclus et marginalisés parmi eux.

- **Implication des femmes**

L'analyse des conflits déjà mentionnée a révélé que l'implication des femmes dans les conflits est souvent sous-estimée malgré leur exposition directe à la marginalisation et aux effets

[13] Rapport d'Analyse de l'enquête nationale auprès des jeunes en Tunisie Volet « Participation Civique et Politique », UNFPA-Observatoire national de la Jeunesse, Aout 2022

néfastes des conflits. Leur exclusion des actions collectives et des processus décisionnels limite leur capacité à faire entendre leur voix et à influencer les issues des conflits. Cependant, bien que leur participation soit souvent minimisée, les femmes jouent un rôle actif dans les manifestations et les mobilisations, dans des régions de Gafsa et Kairouan. Leur présence dynamique lors de ces événements témoigne de leur engagement envers le changement social et de leur volonté de contribuer à la résolution des conflits, en dépit des barrières sociales et culturelles qui entravent leur participation effective.

Les organisations spécialisées dans les questions de genre, notamment le réseau de femmes promotrices de paix et de cohésion sociale dans les communautés locales tunisiennes et les OPA constituent une porte d'entrée essentielle pour l'implication des femmes dans la gouvernance locale de l'eau. Elles recommandent l'organisation de journées de sensibilisation pour mettre en lumière l'importance de la participation des femmes dans la prise de décision concernant la gestion de l'eau. Ces journées peuvent inclure des ateliers, des discussions et des formations visant à renforcer les compétences des femmes et à les encourager à prendre des rôles de leadership.

De plus, l'autorité locale est ouverte à renforcer la participation féminine dans les conseils administratifs des GDA qui ne sont pas, à présent, représentés par des femmes. Le projet œuvrera à soutenir la participation effective des femmes dans la prise de décisions au niveau de ces structures locales de gestion de l'eau.

*b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**[14], et comment il garantit **l'appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.*

- **La nouvelle Constitution Tunisienne (Juillet 2022)**

A niveau national, la Constitution tunisienne de 2022 établit l'obligation pour l'Etat tunisien de fournir « de l'eau propre à tous sur une base égale » et de préserver « les ressources en eau pour les générations futures. » En plus, « L'État garantit le droit à un environnement sain et équilibré et contribue à la protection du milieu. Il incombe à l'État de fournir les moyens nécessaires à l'élimination de la pollution de l'environnement. ».

- **La décentralisation**

Le projet encourage activement la participation des acteurs locaux, notamment les autorités locales, les communautés, les agriculteurs, les jeunes, les femmes et les entreprises, dans la prise de décisions liées à la gestion de l'eau. Le projet renforce également les capacités de ces acteurs dans la gestion de l'eau. Cela renforce la démarche de décentralisation et de gouvernance locale, ce qui correspond aux priorités nationales visant à déléguer davantage de responsabilités aux niveaux infranationaux. Cela favorise la prise en main par le pays en développant des compétences et des ressources locales pour une gestion durable et équitable de l'eau à long terme.

- **Stratégie Eau 2050**

[14] Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

La stratégie Eau 2050 vise à garantir la sécurité de la disponibilité de l'eau et l'accès durable, équitable et efficient à la ressource en eau » pour les générations futures. La stratégie (en cours de finalisation) aura une fonction d'outil de décision et de planification adopté par le Gouvernement en tant que référentiel unique d'intervention pour tous les acteurs.

La stratégie assortie un plan d'action qui est décliné en 6 Blocs :

- Bloc 1 « Institutionnel et Organisationnel de Gouvernance »
- Bloc 2 « Eau Potable, Ressources Conventionnelles, Transfert et Dessalement » ;
- Bloc 3 « Gestion Intégrée des Ressources en Eau et Sécurité Alimentaire » ;
- Bloc 4 « Politique Publique Qualité de l'Eau et Sauvegarde des Ecosystèmes » ;
- Bloc 5 « Eau & Territoires et Développement Inclusif et Durable » ;
- Bloc 6 « Objectivation, Régulation et Rationalisation des Processus Décisionnels ».

❖ Etude Eau 2050

L' « Etude Eau 2050 » définit une vision et des orientations pour le secteur de l'eau à l'horizon 2050. Elle a une fonction d'outil de décision et de planification adopté par le Gouvernement en tant que référentiel d'intervention pour tous les acteurs. Le projet s'inscrit en phase avec les priorités du Gouvernement dans ce secteur, notamment : la gouvernance de l'eau, la stabilisation de la demande, l'utilisation de sources alternatives (eaux pluviales, dessalement, eaux usées traitées, etc.), la vulgarisation et la sensibilisation ou encore la valorisation de la ressource en eau.[15]

❖ 3 ème Stratégie pour l'Aménagement et la Conservation des Terres Agricoles (ACTA)

La nouvelle stratégie nationale de l'aménagement et de conservation des terres agricoles (ACTA) poursuit un objectif à long terme : créer des territoires ruraux prospères grâce à une agriculture productive, durable et résiliente face au changement climatique. Cela est réalisé par des pratiques de conservation des eaux et des sols (CES), partagées et mises en œuvre par les agriculteurs. Cette stratégie s'inscrit dans la planification nationale des ressources naturelles à l'horizon 2050, en harmonie avec la Stratégie Eau 2050 et l'adaptation au changement climatique. Elle inclut des Projets d'Aménagement et de Développement Intégré du Territoire (PADIT) qui adoptent une approche systémique et consultative, impliquant les populations locales pour valoriser les atouts du territoire et soutenir les initiatives de projets locaux. Ces projets aident à organiser la population en structures de gestion capables de suivre et de maintenir les infrastructures. Les services techniques du Gouvernorat (transport, énergie, éducation, santé, etc.) contribueront à une approche intégrée du développement territorial.

La stratégie comprend également un sous-objectif opérationnel visant à appuyer la gestion des conflits amont/aval pour une meilleure valorisation des ressources. Parmi les orientations transversales, on trouve :

- **Écoute des territoires ruraux défavorisés :** Mise en place d'une approche partenariale avec les populations locales, basée sur la concertation et la responsabilisation, pour valoriser les terroirs et stimuler le développement.
- **Bonne gouvernance territoriale : (i)** Encouragement de l'intégration et de la coopération entre les organismes régionaux et centraux, regroupant les acteurs autour

[15] Rapport National du secteur de l'eau (2021)

de projets locaux de développement rural intégré. (ii) Planification des interventions plurisectorielles, notamment la déclinaison territoriale de la politique des sols.

- **Développement rural et appui aux femmes rurales :**
 - Amélioration des conditions de vie dans les zones rurales défavorisées par la mobilisation de l'eau potable (citernes, forages, captages de sources, réseaux AEP, micro-stations de traitement).
 - Appui aux Groupements de Développement Agricole (GDA) pour développer des activités génératrices de revenus (AGRs) et du microcrédit pour les femmes rurales.

Le projet soutient une approche participative centrée sur les bénéficiaires, opérationnalisant ainsi la stratégie de la DGACTA, qui a initié un projet territorial de gestion des terres et de l'eau, dont les acquis seront capitalisés dans ce cadre.

❖ Contribution Déterminée au niveau National (CDN) actualisée

Les objectifs en matière de résilience du secteur des ressources en eau au changement climatique visés par la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) actualisée, prennent en considération l'ensemble des impacts prévisionnels et les solutions possibles et envisageables dans le cadre d'une trajectoire incrémentale qui cible à l'horizon 2030 de « Limiter les impacts du changement climatique sur les ressources en eau et maintenir la capacité de stockage des eaux de surface et la satisfaction de tous les besoins hydriques des utilisateurs».

Ces objectifs sont reflétés dans ce projet, en particulier sur les questions de résilience du secteur de l'eau face au changement climatique avec 4 principales mesures (programme intégré de renforcement et sécurisation de l'alimentation en eau du grand Tunis, Cap-bon, Sahel et Sfax, programme de réutilisation des eaux usées traitées dans les régions du Nord, Centre et Sud de la Tunisie, élaboration d'un plan national de répartition par grand pôle économique côtière des stations de dessalement et des mesures de protection des nappes et l'intégration de l'adaptation dans la stratégie eau 2050).

❖ Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes

L'objectif de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe en Tunisie est d'agir sur les causes et effets des risques de catastrophe, déterminés par les vulnérabilités sociales, économiques et environnementales liées aux aléas naturels, anthropiques, en planifiant la réponse aux catastrophes, le relèvement résilient et la reconstruction au mieux, compte tenu des situations vécues ou attendues et des objectifs escomptés au niveau régional et international et notamment ceux fixés par le Cadre de Sendai. La stratégie concerne 4 axes principaux :

- 1er axe stratégique : Information et connaissance des risques ;
- 2ème axe stratégique : Soutenir la gouvernance des risques ;
- 3ème axe stratégique : L'investissement dans la réduction des risques de catastrophe ;
- 4ème axe stratégique : Préparer, répondre et reconstruire.

Le projet est aussi aligné avec la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes en contribuant à soutenir la gouvernance des risques liés à l'eau

❖ Stratégie de transition écologique

La stratégie vise principalement à assurer la pérennité du capital naturel et à améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources dans toutes les activités, en plus d'adopter une

gouvernance institutionnelle globale, sectorielle et territorialement intégrée, en fournissant des ressources et des mécanismes de financement appropriés accessibles à tous les acteurs.
Il s'agit d'une stratégie qui englobe les stratégies relatives à l'adaptation au changement climatique.
Le projet s'aligne avec cette stratégie en s'inscrivant dans la volonté de préserver le capital naturel et d'améliorer l'utilisation des ressources en eau de manière efficace

- **Stratégie bas carbone et de Résilience au Changement Climatique**

Cette stratégie représente les grandes orientations et les projets de la Tunisie et vise à mettre en place un modèle de développement garantissant la croissance économique et le bien-être général dans un contexte totalement inédit imposant une réactivité forte face aux risques climatiques et aux transformations accélérées que cela induit. Il s'agit également d'imprimer des trajectoires GES (gaz à effet de serre) conformes aux préconisations de l'Accord de Paris, selon les priorités et les spécificités nationales. Le projet s'aligne avec cette stratégie en visant à réduire l'impact du changement climatique sur les ressources hydriques.

- **Le plan directeur national de réutilisation des eaux usées traitées en Tunisie « WATER REUSE 2050 »**

Le volume des EUT s'élève pourrait atteindre 650 Mm3 à l'horizon 2050 avec la hausse du nombre de stations d'épuration (passage de 120 à 200) et la hausse des flux à traiter. Le plan d'action comporte la réutilisation de près de 80 % des EUT produites d'ici 2050, le développement de projets de REUT aux usages variés dans tout le pays, la concentration des efforts sur le développement de projets de REUT de grande envergure, la rédaction d'un nouveau et unique décret-loi pour unifier toute la réglementation, une gestion de l'eau au plus haut niveau à travers la création de nouvelles institutions de l'eau à l'échelle nationale, une gestion de l'eau régionalisée et territorialisée, un renforcement de l'autosurveillance et des procédures de contrôle et la révision du système tarifaire des EUT et diversification des sources de financement de la filière.

Le projet soutien les objectifs de réutilisation des eaux usées et contribue à la gestion efficace des ressources en eau, en accord avec le plan directeur national de réutilisation des eaux usées traitées (WATER REUSE 2050)

- **Plan d'action genre et changement climatique**

Le 12 août 2022, le conseil des pairs pour la promotion de l'égalité entre les genres a donné son aval sur le plan national intitulé "Genre et changement climatique", qui vise à renforcer l'autonomisation économique des femmes en mettant en place de nouveaux programmes et projets reconnaissant l'interconnexion entre les évolutions sociales et climatiques.

Ce plan d'action national détaille des initiatives et des activités dans cinq domaines prioritaires à savoir :

- Domaine 1 : Renforcement des compétences, gestion des connaissances et communication
- Domaine 2 : Promotion d'une représentation équilibrée des genres, participation accrue et leadership des femmes
- Domaine 3 : Cohérence dans les actions
- Domaine 4 : Mise en œuvre favorisant l'égalité des genres et la diversité sociale, ainsi que les méthodes d'action
- Domaine 5 : Suivi et présentation de rapports

Ces actions visent à faire progresser la connaissance et la compréhension d'une action climatique tenant compte des questions de genre et son intégration cohérente dans la mise en œuvre de la Convention cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris.

- **Cadre de Coopération pays 2021-2025**

Le projet contribue au **résultat 4 du Cadre de Coopération 2021-2025** « En 2025, l'ensemble des acteurs engagés assurent une gestion équitable, transparente et durable des ressources naturelles, des écosystèmes et territoires, en améliorent la résilience/adaptation ainsi que celle des populations, notamment les plus vulnérables, face aux crises et aux risques climatiques. »

- **Le cadre global d'accélération pour l'atteinte de l'ODD 6 :**

La crise de l'eau et de l'assainissement s'aggrave mais elle peut et doit être résolue. L'objectif de développement durable 6 (ODD 6) « Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous d'ici 2030 » contribue à la plupart des 16 autres ODD en lien avec la santé et la prévention des maladies, l'éducation, l'alimentation, l'égalité des sexes, l'énergie et le changement climatique. Cependant, nous nous éloignons de façon alarmante de l'atteinte de l'ODD6. Les défis sont sans précédent et grandissants.
Avec seulement 7 ans pour atteindre les ODD, il y a besoin d'une réponse mondiale immédiate et intégrée pour améliorer rapidement les progrès de l'ODD 6. C'est pourquoi l'ONU a lancé le Cadre d'accélération mondial ODD 6 - une nouvelle initiative unificatrice qui implique tous les secteurs de la société pour accélérer les progrès en améliorant le soutien aux pays. Cela fait partie de la Décennie d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la réalisation des ODD d'ici 2030.

- **Obligations normatives des droits humains**

Ce projet s'aligne aussi avec les obligations normatives des droits humains de la Tunisie à niveau international, régional et national. Au niveau international, le droit à l'eau potable et assainissement est reconnu dans plusieurs traités internationaux ratifiés par la Tunisie, notamment : la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (art. 12 (2)) ; la Convention relative aux droits de l'enfant (arts. 24 et 27 (3)) ; la Convention relative aux droits des personnes handicapées (art. 28).

Parmi les observations finales émises par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDAW 2023) concernant le septième rapport périodique de la Tunisie, les femmes rurales avaient reçu une attention particulière. Notamment, le Comité a constaté avec préoccupation que : "(...) les femmes et les filles rurales ont un accès limité à l'éducation, à l'emploi formel, à la protection sociale, aux services de santé, *aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement*, à l'électricité et aux transports publics." [16]

Par ailleurs, "Rappelant sa recommandation générale no 34 (2016) sur les droits des femmes rurales et la cible 5.a associée aux objectifs de développement durable (...), le Comité recommande à l'État partie : de dégager les ressources budgétaires nécessaires pour que les femmes et les filles rurales aient accès à l'éducation, à un emploi formel, à des services de santé de qualité et à des services de base, *tels que les services d'approvisionnement en eau et*

[16] Pour accéder au rapport, voir ici: https://www.ohchr.org/en/documents/concluding-observations/cedawctunco7-concluding-observations-seventh-periodic-report (accédé le 31 mai 2024).

d'assainissement et l'accès à l'électricité, et de renouveler la stratégie nationale pour l'autonomisation socioéconomique des femmes et des filles en milieu rural (2017-2020)."[17]

Parmi ses conclusions finales sur les rapports (4-6) combinés de la Tunisie, le Comité sur les Droits des Enfants (2021) avait déjà recommandé à la Tunisie de: "Élaborer une stratégie globale visant à améliorer l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les écoles, qui comprend des activités de sensibilisation du public et le suivi de l'application des normes nationales relatives à l'eau et aux installations sanitaires, et veiller à ce que des ressources suffisantes soient allouées à la mise en œuvre de la stratégie (...)."[18]

Lors de la dernière Revue Périodique Universelle (EPU 2023) de la Tunisie, le pays a accepté une recommandation explicitement concernant les droits a' l'eau et assainissement ("113 Strengthen the means to ensure free universal primary education and access to safe drinking water (Bangladesh) (A/HRC/52/6 - Para.145))."[19]

Au niveau régional [20] Tunisie fait partie de l'Organisation de l'Union Africaine et doit s'acquitter de ses obligations dérivant de la "Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples." Bien que la Charte ne reconnaisse pas explicitement le droit a' l'eau et assainissement, la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (la Commission) a adopté en 2010 les Principes et Lignes directrices sur la mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels (ESC) en Afrique (Lignes directrices de Nairobi), ainsi que les Lignes directrices relatives aux rapports des États parties sur les droits ESC en Afrique (Lignes directrices de Tunis). Ces instruments sont les pierres angulaires de la protection des droits ESC en Afrique. En 2015, le Groupe de travail sur les droits ESC de la Commission a élaboré des "Principes et lignes directrices sur le droit à l'eau pour aider les États à s'acquitter de leurs obligations".[21] Ces principes et lignes directrices s'appliquent à la Tunisie aussi.

c) *Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref* ***résumé des interventions existantes*** *dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.*

Ce projet intègre la promotion d'une culture de paix autour de la bonne gouvernance et gestion de l'eau au niveau local. En abordant la problématique de l'eau à partir de l'angle de prévention et gestion pacifique des conflits et de tension liée à la répartition de l'eau, parfois perçue comme inéquitable et dans un environnement de rareté grandissante de la disponibilité en eau, contribue à l'apaisement et la paix sociale. En engageant une concertation dans un territoire impliquant l'ensemble des acteurs locaux, producteurs et usagers de l'eau, le projet contribuera

[17] Pour plus d'informations, veuillez trouver ici le rapport complet : https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n23/064/15/pdf/n2306415.pdf?token=ILahAy5IkMl4X90IcP&fe=true (accédé le 31 May 2024).
[18] Pour le rapport complet (en anglais), veuillez consulter: https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g21/241/44/pdf/g2124144.pdf?token=x8YLusBtPw4k64MlEn&fe=true (accédé le 31 mai 2024).
[19] Pour plus d'informations, voir: https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/upr/tn-index (accédé le 31 mai 2024).

[21] Pour plus d'informations, voir ici : https://achpr.au.int/fr/special-mechanisms-reports/lignes-directrices-sur-le-droit-leau-en-afrique (accédé le 31 mai 2024).

significativement à la compréhension mutuelle et mener à une gouvernance participative et territoriale des ressources en eau partagées dans la paix et la cohésion.

Exemples d'intervention en cours.

Nom du projet (durée)	**Donateur et budget**	**Orientation du projet**	**Différence / complémentarité avec la proposition actuelle**
Projet WaPOR II Suivi de la productivité de l'eau et des terres par télédétection en utilisant la plateforme WaPOR	**Pays-Bas / FAO 126 000 USD**	Le projet WaPOR 2 assiste les pays partenaires à développer leurs capacités pour le suivi et l'amélioration de la productivité de l'eau et des cultures, qu'elles soient pluviales ou irriguées. Cela est fait dans le but de répondre au défi posé par la diminution des ressources en eau douce juxtaposée au besoin de soutenir la production agricole pour assurer la sécurité alimentaire face aux changements climatiques	Intégrer la plateforme WaPOR comme un outil pour éviter les conflits entre les différents utilisateurs de l'eau et appuyer le mécanisme de suivi et évaluation de la gestion des conflits à l'échelle communautaire et territoriale proposé dans le projet
Projet "Planning and financing climate-secure city development in Tunisia, Kairouan"	**Sida/ PNUD 500 000 USD**	En repensant la planification et l'aménagement du territoire, Le projet propose des mesures d'adaptation et d'intégration à la planification urbaine combinées, répondant à la fois aux risques : d'inondations (en limitant le ruissellement avec une plus grande perméabilité des sols), de chaleur urbaine et de sécheresse (en permettant une meilleure valorisation des ressources en eau) afin de renforcer la résilience de la ville de Kairouan, en participant à la lutte contre	Kairouan fait face à un risque majeur de stress hydrique avec un épuisement progressif des eaux souterraines et une baisse des eaux de surface, une tendance exacerbée par le changement climatique. Afin de pallier ce manque croissant en eau, plusieurs options sont à considérer pour répondre aux défis liés aux ressources en eau (valorisation des eaux usées traitées)

		le changement climatique et en améliorant durablement la qualité de vie des habitants.	
Projet de construction de nouveaux barrages ou de rehaussement de leurs niveaux	KFW	Augmentation de l'offre des services d'eau	Augmentation de l'offre de service de l'eau dans les zones faiblement couvertes par les grandes infrastructures d'approvisionnement en eau
Projet de dessalement de l'eau de mer	KFW		
Projet re réhabilitation des infrastructures d'eau et d'assainissement dans les écoles et centres de santé	KWF et USAID 3M$	Prevention des maladies transmissibles Contribution à la réduction de l'abandon scolaire	Le projet s'inscrit dans les mêmes orientations avec un objectif supplémentaire de prévention des conflits du fait du faible accès aux services d'eau et d'assainissement dans les écoles et centres de santé
Projet "Réformer le secteur de l'eau et protéger les eaux souterraines" (A-RESET)	GIZ 7.5 M EUR	Les agences de l'eau limitent la surexploitation des eaux souterraines et incitent les usager·ère·s à avoir une utilisation plus raisonnée de l'eau. Ainsi, elles parviennent à équilibrer le bilan hydrique entre l'offre et la consommation Il sensibilise une partie de la population tunisienne, comme les étudiant·e·s et les scolaires, à une utilisation économe de l'eau au moyen de formations et de campagnes d'information. Dans le même temps, il favorise l'acceptation des mesures réglementaires de l'administration et propose des formations en communication destinées au personnel ministériel de haut niveau.	Les deux projets présentent une complémentarité dans leur approche globale visant à améliorer la gestion de l'eau et à promouvoir une utilisation plus durable des ressources hydriques

Résilience climatique à travers la bonne gouvernance des ressources naturelles en Tunisie (ReGnR)	GIZ	Le projet ReGnR appuie les structures de mise en œuvre du ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP) pour la valorisation des eaux vertes et la préservation des sols, avec la participation des communes, des ONG et des Micros, Pertes et Moyennes Entreprises (MPME). Conformément aux stratégies nationales de conservation des ressources naturelles et à la politique Climatique, le projet poursuit une approche systémique qui lie la gestion des ressources en sols et en eau à la politique climatique de la Tunisie.	Les municipalités, les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), les organisations non gouvernementales (ONG), les associations professionnelles agricoles et les agriculteurs ont mis en œuvre des mesures d'utilisation de l'eau verte
Projet Prosol : Programme global « Protection et réhabilitation des sols pour la sécurité alimentaire		Le projet "Prosol" s'inscrit dans le cadre du "Programme mondial pour la protection et la réhabilitation des sols afin d'améliorer la sécurité alimentaire", lancé dans le cadre de l'initiative privé "Un seul monde sans faim" initié par le ministère de la Coopération économique et du Développement de la République fédérale d'Allemagne. Le programme est mis en œuvre dans sept pays, dont la Tunisie, et vise à élaborer et à mettre en œuvre un plan national pour la protection durable et la réhabilitation des sols dans les régions du nord	Les deux projets présentent une complémentarité dans leur approche globale visant à améliorer la gestion de l'eau et à promouvoir une utilisation plus durable des ressources hydriques

		et du centre-ouest du pays. Il intervient dans les gouvernorats du nord-ouest de Béja, Jendouba, Siliana, Le Kef, centre-ouest, Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid	
Projet EauSIRIS : Nouvelle Stratégie de gestion des Eaux, des Sols et Implémentation des technologies vertes pour une agRIculture réSiliente aux changements climatique	1.661.572 €dont 1.495.415 € contribution EU Projet co-financé par l'Union Européenne à travers le programme IEV de coopération transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020.	Ce projet vise à assurer la sécurité hydrique par la rationalisation de la consommation d'eau pour différents usages et l'utilisation de techniques agricoles intelligentes fonctionnant avec des énergies renouvelables.	Le projet vise directement les agriculteurs à travers des formations et la mise en place d'Exploitations Agricoles de Démonstration, structures qui serviront à promouvoir les bonnes pratiques et réalisation de la stratégie EauSIRIS, axée sur : (i) sécurisation et diversification des ressources hydriques à petite et moyenne échelles, (ii) aménagement/conservation des sols et mesures d'adaptation aux événements climatiques extrêmes, (iii) Utilisation de techniques d'agriculture intelligente et d'énergies renouvelables pour la rationalisation de la consommation hydrique et énergétique, et (iv) Mise en place de dispositifs de suivis et d'évaluation.
Projet AGIRE	Budget : 5.000 000 d'euros	Le projet a visé la réduction de la demande en eau par le développement d'un comportement plus responsable de la population tunisienne. Il a accompagné les mesures mises en œuvre par le ministère de l'Agriculture	Le projet présente une occasion pour la durabilité du processus qui n'est pas assurée et un renforcement des résultats atteints qui sont encore fragiles. Le projet peut consolider l'expérience par un accompagnement complémentaire

		des Ressources Hydrauliques et de la Pêche d'un point de vue stratégique et légal (stratégie nationale de l'eau, nouvelle Loi sur l'eau, révision du système d'arbitrage dans le secteur de l'eau) Le projet a contribué également à la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation à l'économie de l'eau au niveau national. Au niveau local, les interventions se concentrent dans le centre de la Tunisie dans les gouvernorats de Kairouan et de Sidi Bouzid. ..- Durée : 2016-2019	

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) *Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).*

L'objectif du projet est d'améliorer la gouvernance locale pour une répartition équitable des ressources en eau, renforcer la résilience au stress hydrique et prévenir et réduire les conflits liés à l'eau en promouvant des pratiques durables et un changement de comportement dans l'utilisation de l'eau.

Une approche transversale sera assurée durant la mise en œuvre reposant sur les critères suivants :

- Approche basée sur les droits humains ;
- LNOB «Leave No One Behind» afin de considérer les plus vulnérables dans l'intervention et ne laisser personne de côté ;
- L'équité genre dans la planification de l'intervention ;
- Assurer une approche « do no harm » pour l'environnement, l'équité sociale et genre afin que l'intervention soit adaptée au contexte national et local sans pour autant créer d'autres problèmes ou conflits

Pour que le projet atteigne cet objectif, il nécessitera :

- L'engagement actif des membres des communautés et de toutes les parties prenantes clés à travers un dialogue efficace, ouvert et transparent ;
- La création de groupes de travail inclusifs sur l'eau, comprenant des femmes et des jeunes, capables de faciliter les relations entre les membres de la communauté et les parties prenantes clés, de promouvoir les discussions, d'identifier les intérêts et objectifs communs, et de contribuer à l'élaboration de solutions clés pour la gestion de l'eau ;
- Le renforcement des compétences des femmes et des jeunes dans la résolution des conflits.

Le projet adoptera une approche participative et inclusive qui permettra de définir ensemble une compréhension partagée de la situation. Cela permet de mieux comprendre les liens entre la rareté des ressources, leur gestion, les effets des changements climatiques et les conflits qui en résultent. Ainsi, les communautés peuvent prendre en charge les défis auxquels elles sont confrontées, éviter les conséquences néfastes telles que la compétition et les conflits pour les ressources en eau, et ouvrir la voie à des opportunités de développement durable. Le projet met l'accent sur l'implication active des différentes parties prenantes notamment les femmes et es jeunes. Cette approche va garantir que leurs voix seront entendues et prises en compte dans la mise en œuvre des interventions du projet.

Le projet comprendra une analyse approfondie des causes sous-jacentes des conflits liés à l'eau dans les régions ciblées. Cela inclut l'examen des aspects socio-économiques, environnementaux et politiques qui contribuent aux tensions autour de l'eau. En comprenant ces facteurs, le projet peut élaborer des interventions ciblées pour atténuer les sources de conflit. La consultation des acteurs locaux pendant l'élaboration de ce projet a permis d'identifier un certain nombre d'acteurs étatiques notamment des services des ministères de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pèche, de l'environnement, de l'éducation et de la santé ainsi que de la société civile et du secteur privé qui seront impliqués dans cette analyse de conflit.

Une composante clé de la stratégie de mise en œuvre consiste à renforcer les capacités des acteurs locaux/ régionaux en matière de genre, de gestion de l'eau et de gestion des conflits y compris la résolution des conflits. Cela sera assuré à travers les formations sur les techniques de médiation et de résolution des conflits, ainsi que la sensibilisation à l'importance de la coopération et de la solidarité dans la gestion de l'eau. Le projet bénéficiera des expériences probantes et des outils méthodologiques, concepts et bonnes pratiques générés par des initiatives d'appui à la médiation interne notamment le projet régional appuyé par le PBF et mis en œuvre dans un contexte similaire en Jordanie, Soudan et Liban.

Le projet encouragera également l'adoption de pratiques durables dans l'utilisation de l'eau, telles que la réutilisation des eaux usées, l'irrigation efficace. En favorisant des méthodes d'utilisation de l'eau qui préservent les ressources à long terme, le projet contribue à réduire les pressions sur les ressources en eau et à atténuer les conflits potentiels.

b) *Fournissez une* ***« théorie du changement » au niveau du projet*** *- expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans*

l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

La théorie du changement du projet est centrée sur l'impact souhaité de la co-construction du développement local à travers une approche participative qui dépasse la simple sensibilisation des acteurs et qui est inclusive de tous les secteurs. Ce changement qui s'inscrit dans la durée s'attaque au problème identifié selon lequel un défaut de gouvernance de la gestion des ressources en eau induit des problèmes socio-économiques et environnementaux importants qui impactent les populations les plus vulnérables, les femmes, les enfants, et les jeunes en premier lieu.

La problématique de la gestion des ressources en eau ne peut pas être dissociée du développement local ce qui nécessite une responsabilisation de plus en plus importante des échelons régional et local dans les processus de planification stratégique et opérationnelle du développement dans une démarche participative et inclusive, et des perspectives de durabilité et d'amélioration de la résilience.

Si la population de la zone ciblée est sensibilisée sur la pénurie de l'eau, les enjeux liés à la disponibilité de l'eau et l'intérêt d'en assurer une utilisation efficiente tout en bénéficiant de services complémentaires d'eau et d'assainissement et des techniques innovantes d'utilisation de l'eau, et gérés équitablement à l'échelle locale, permettant de disponibiliser davantage d'eau pour les utilisateurs

Si, les acteurs de différents secteurs (Eau, Agriculture, Energie, Santé, Éducation et Industrie) et associations d'usagers ont les capacités renforcées pour adresser les défis liés aux divers usages de l'eau

Si les acteurs, surtout ceux qui bénéficient de l'accès à l'eau pour de fins économiques, s'engagent à assurer le respect des normes pour un accès équitable et durable

Si, les acteurs locaux du secteur de l'eau disposent d'un cadre d'échange sous forme d'une plateforme locale de dialogue multisectorielle et inclusive pour la gestion de l'eau

Si les acteurs locaux du secteur de l'eau mettent en place un mécanisme local d'alerte précoce et de prévention des conflits ou des tensions liés à l'eau, (

Si, les groupes affectés, marginalisés et/ou sous-représentés notamment les jeunes – en particulier les jeunes filles - , les femmes rurales, les personnes handicapées et à risque de vulnérabilité sont bien informés sur les défis du stress hydrique et bénéficient de formations pour une gestion efficiente de l'eau et sont impliqués dans le cadre de concertation locale, et à la prise de décision sur la gestion de l'eau et

Si les besoins et les attentes en matière d'accès équitable de l'eau des groupes affectés, marginalisés et/ou sous-représentés sont adressés par les autres acteurs.

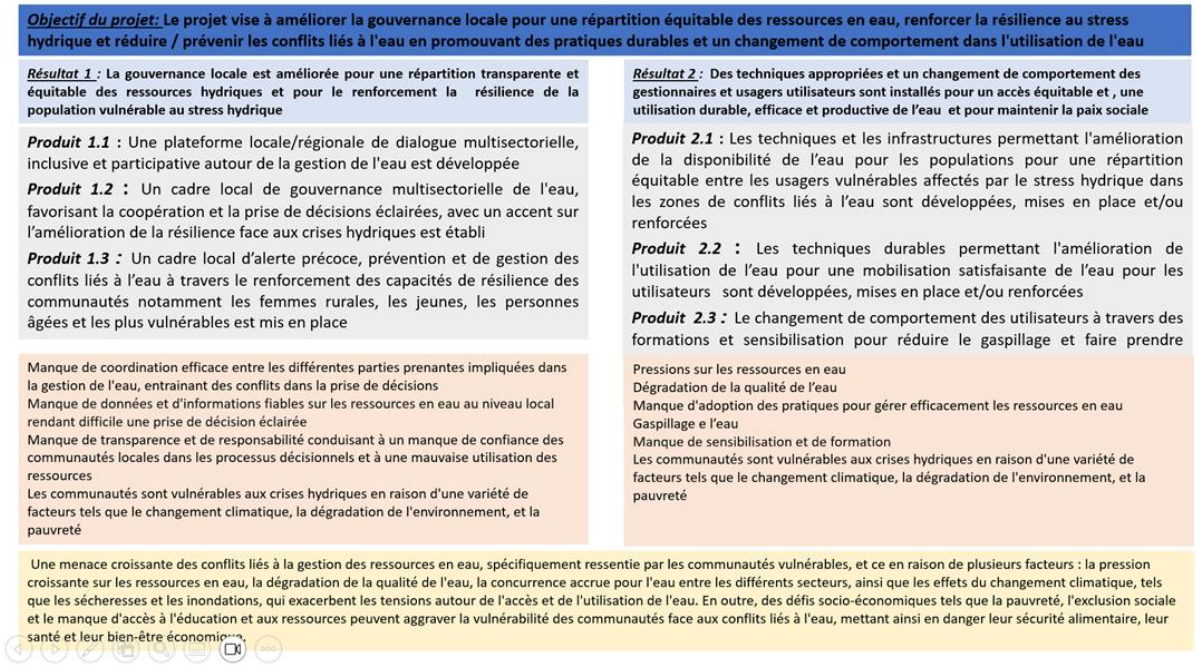
Si les autorités locales (Gouverneur et collectivités territoriales) en charge de la gestion des conflits y compris les conflits liés à l'eau au niveau local, ont des connaissances plus accrues

en médiation et en matière de gouvernance basée sur les droits humains, informée des mécanismes communautaires d'alerte de risques de conflits

ALORS un dialogue local concerté, inclusif et transparent permettra une meilleure gouvernance et gestion locale, efficiente, et équitable des ressources en eau améliorant la confiance envers les institutions, favorisant une réduction des tensions entre les différents utilisateurs de l'eau (les ménages, les agriculteurs, les établissements sociaux de base et les industries) et renforçant la stabilité de même que la résilience des communautés vulnérables au changement climatique.

PARCE QUE, les mécanismes de coordination multisectoriel au niveau local seront renforcés par la mise en place d'outils facilitant la gouvernance locale de l'eau et nécessaire pour la mobilisation et l'engagement de tous les acteurs y compris les femmes et les jeunes dans un dialogue transparent, constructif et inclusif dont les débats peuvent être remontés au niveau central en vue de lever les éventuels blocages.

Figure 1 : Théorie de changement du projet



c) ***Fournir une description narrative des principales composantes du projet*** *(résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.*

Résultat 1 : La gouvernance locale est améliorée pour une répartition transparente et équitable des ressources hydriques et pour le renforcement de la résilience de la population vulnérable au stress hydrique

Produit 1.1: Une plateforme locale/régionale de dialogue multisectorielle, inclusive et participative autour de la gestion de l'eau est développée

Dans le cadre de ce produit, un mapping des acteurs locaux impliqués dans la gestion et l'utilisation de l'eau au niveau régional et local sera entreprise. L'objectif est d'identifier et de définir les rôles des parties prenantes locales, y compris les autorités locales, les représentants de la société civile, les experts en eau et les communautés locales. Ce mapping inclura notamment des acteurs clés des secteurs privé et agricole, tels que les industries extractives à Gafsa (exploitation minière) et les exploitations agricoles à Kairouan (agriculture),

Une attention particulière sera accordée à garantir une représentation adéquate des femmes et des jeunes à travers une série de groupes focaux, consultations etc. pour discuter parmi de différents groupes de femmes rurales (jeunes, âgées, actives, à la retraite, etc) et identifier les moyens et modalités les plus efficaces de soutenir et assurer la participation effective des femmes dans la prise de décisions au niveau de ces structures locales de gestion de l'eau. Pour ce faire, nous organiserons des réunions et des événements à des heures qui conviennent aux femmes et aux jeunes, en tenant compte de leurs responsabilités familiales et professionnelles. Nous mobiliserons également les femmes et les jeunes à travers des organisations de la société civile et des groupes spécifiques notamment le réseau de femmes promotrice de paix et cohésion sociale dans le gouvernorat de Kairouan et Gafsaafin de garantir leur participation active.

Nous adopterons des approches inclusives telles que la consultation régulière pour garantir que les voix des femmes et des jeunes soient entendues. De plus, nous assurerons leur représentation au niveau de la plateforme de dialogue et d'aide à la décision, afin qu'ils puissent contribuer pleinement aux processus de prise de décision.
De plus, le rôle et les attentes au sein de cette plateforme de dialogue et d'aide à la décision seront définis pour comprendre les besoins, les intérêts, le rôle et les opportunités de collaboration. Les résultats de ce mapping serviront à établir et à mettre en œuvre le modèle conceptuel de la plateforme de dialogue et d'aide à la décision.

Des réunions régulières seront organisées dans le cadre de cette plateforme pour discuter des enjeux liés à l'eau, des priorités locales et des solutions possibles et de surveiller également les risques de «do no harm» identifiés dans l'analyse proposée. Des visites sur le terrain seront également planifiées pour observer des initiatives réussies en matière de gestion de l'eau. Des groupes de travail thématiques (agriculture, industries extractives, changement climatique, santé) seront créés pour aborder des questions spécifiques telles que les menaces climatiques, la réutilisation des eaux usées traitées, l'irrigation agricole et la prévention des conflits liés à l'eau. Pour garantir un dialogue informé et une gestion efficace de l'eau, il est essentiel de disposer de données précises et fiables sur les ressources en eau. Un dispositif de suivi sera mis en place pour collecter des données sur cette ressource dans les zones d'intervention du projet, fournissant ainsi une base solide pour les discussions et les prises de décisions. En complément du dispositif de suivi, un système de collecte et de partage de données sur les ressources en eau au niveau local sera mis en place. La disponibilité de ces données favorisera la transparence et permettra à toutes les parties prenantes d'accéder à des informations fiables sur les ressources en eau. Une fois les données collectées, il sera essentiel de les rendre

accessibles et compréhensibles pour un large public grâce à des outils développés pour permettre aux citoyens, aux décideurs et aux experts de comprendre et d'analyser les informations sur les ressources en eau. Cela encouragera la participation citoyenne, notamment des femmes et des jeunes, en fournissant des informations claires et en stimulant le dialogue sur les défis et les opportunités liés à la gestion de l'eau.
Le développement d'instruments de gestion tel que :

- Des systèmes de production, de gestion et de partage de données pour une gestion efficace durable et transparente des ressources en eau
- Une plateforme « outil d'aide à la décision » pour la valorisation des ressources en eau
- La vulgarisation et la sensibilisation, avec la mise en place d'une stratégie de communication permettant de compiler les initiatives dispersées et de valoriser les compétences de la société civile, les jeunes et les femmes, pour apporter un plaidoyer sur la nécessité de préserver durablement la ressource.

Produit 1.2: Un cadre local de gouvernance multisectorielle de l'eau, favorisant la coopération et la prise de décisions éclairées, avec un accent sur l'amélioration de la résilience face aux crises hydriques est établi

A la lumière des orientations, des politiques et des stratégies de l'état en matière d'eau et d'agriculture et de gouvernance locale notamment la loi de l'année 2014 sur la décentralisation et la gouvernance territoriale, la stratégie ACTA sur la gouvernance territoriale et locale des ressources naturelles, la stratégie EAU 2050 sur la vision stratégique du secteur de l'eau à l'horizon 2050 et les engagements climatiques de la Tunisie à travers la contribution déterminée au niveau national actualisée (CDN) le projet vise à élaborer un cadre local de gestion de l'eau transparent, juste et équitable, même en cas de sécheresse prononcée. Cela implique une consultation étroite avec toutes les parties prenantes concernées par la gouvernance de l'eau à l'échelle locale, en tenant compte des différentes perspectives pour influencer les politiques nationales en la matière , tout en en intégrant des mécanismes d'allocation de la ressource hydrique pendant les périodes de pénurie à travers l'organisation de sessions de dialogue inclusives et participatives, réunissant les autorités locales, les communautés, les agriculteurs, Ce cadre intégrera les spécificités des secteurs extractifs à Gafsa et agricoles à Kairouan, les entreprises et les ONG (notamment celles qui travaillent avec les femmes et jeunes au niveau rural). L'objectif est de définir ensemble des critères de répartition de la ressource hydrique qui soient justes et équitables pour tous.
Cette structure locale de gouvernance va fonctionner dans le cadre des lois nationales sur les droits à l'eau, les règlements d'utilisation et la protection de l'environnement.
Une gouvernance efficace de l'eau au niveau local nécessite une coordination avec les agences nationales responsables de la gestion de l'eau, de la protection de l'environnement et de la réduction des risques de catastrophes. Cette coordination favorise le partage des ressources, le soutien technique et l'harmonisation des objectifs.
À mesure que les autorités locales mettent en œuvre des cadres de gouvernance de l'eau, ils peuvent générer des données et des enseignements susceptibles d'informer et d'influencer les stratégies nationales. Cette approche ascendante permet de raffiner les politiques nationales en fonction des expériences locales, des réussites et des défis.

En outre, le projet soutiendra l'intégration des mesures de résilience face aux crises hydriques dans les plans d'action et les programmes de développement locaux. Cela signifie prendre en compte les défis liés à l'eau dans la planification à long terme et mettre en place des actions d'adaptation visant à renforcer la capacité des communautés à faire face aux situations de pénurie, adaptées à chaque contexte local. Le projet cherche également à créer des liens de médiation entre les différentes parties prenantes, facilitant ainsi le dialogue et la résolution des conflits liés à l'eau.

Les cadres locaux de gouvernance de l'eau doivent intégrer des mesures de renforcement de la résilience face aux menaces croissantes liées au changement climatique, telles que les sécheresses, les inondations et la pénurie d'eau. L'intégration des risques climatiques localisés dans les plans garantira que les infrastructures hydrauliques sont conçues pour résister aux événements climatiques extrêmes. Cela peut inclure des systèmes d'approvisionnement en eau résilients à la sécheresse, ainsi que des infrastructures de collecte des eaux de pluie.

L'intégration de techniques de gestion naturelle de l'eau, telles que la restauration des bassins versants, dans les plans locaux peut renforcer la résilience.

En permettant aux communautés locales de gérer durablement les ressources en eau et de s'adapter aux risques climatiques, on assure une résilience à long terme. L'inclusion de ces approches communautaires dans les plans locaux peut également contribuer aux stratégies de résilience nationales, en alignant les efforts aux deux niveaux.

Les cadres locaux doivent inclure des plans de gestion de l'eau à long terme, adaptables aux politiques nationales en évolution d'où on assure la cohérence et la durabilité

Produit 1.3: Un mécanisme local d'alerte précoce, prévention et de gestion des conflits liés à l'eau à travers le renforcement des capacités de résilience des communautés notamment les femmes rurales, les jeunes, les personnes âgées et les plus vulnérables est mis en place

Il s'agit de développer un mécanisme local d'alerte précoce des conflits ou des tensions liés à l'eau, en constituant de manière inclusive un groupe de leaders et acteurs communautaires et des mécanismes de concertation et d'action pour la prévention et la résolution des conflits Cela implique également l'organisation de sessions de sensibilisation des communautés, de formation et de vulgarisation à l'identification, la prévention, la gestion et la résolution des conflits à l'échelle communautaire, ciblant les leaders les acteurs locaux (y inclus les femmes rurales et les jeunes) et les parties prenantes des secteurs privé et agricole, ainsi que le développement d'un mécanisme de suivi et d'évaluation de la gestion des conflits à l'échelle communautaire et territoriale.

Résultat 2 : Des techniques appropriées et un changement de comportement des gestionnaires et usagers sont installés pour un accès équitable, une utilisation durable, efficace et productive de l'eau pour maintenir la paix sociale

Produit 2.1 : ***Les techniques et les infrastructures permettant l'amélioration de la disponibilité de l'eau pour une répartition équitable entre les usagers affectés par le stress hydrique dans les zones de conflits liés à l'eau sont développées, mises en place et/ou renforcées***

Les deux régions ciblées par le projet connaissent de problèmes d'approvisionnement en eau qui sont dus à la fois à l'insuffisance des ressources en eau, à l'accès aux infrastructures d'eau ou encore à la défaillance des systèmes existants.

Avant la conduite des interventions qui renforceraient l'accès à l'eau, source de potentiels conflits, une étude sera menée pour mieux comprendre les problèmes auxquels les groupes vulnérables sont confrontées notamment à l'échelle des délégations. Ainsi des groupes de discussions distinctes/séparées des agriculteurs, des femmes rurales, des jeunes et des enfants seront conduites dans un cadre facilitant leur expression. L'étude permettra de comprendre comment ces derniers sont affectés par le problème de l'accès à l'eau et également de recueillir leurs recommandations en termes de services et de gouvernance.

Les femmes rurales jouent un rôle crucial dans la gestion de l'eau, tant au niveau des foyers que dans les activités agricoles menées dans les périmètres agricoles. Elles assument la responsabilité de garantir l'accès à l'eau potable et de veiller à son utilisation efficace pour les besoins domestiques, tout en contribuant activement à la gestion et à l'utilisation des ressources hydriques dans les exploitations agricoles.

Les femmes rurales seront parties prenantes des consultations locales ainsi que les jeunes, force vive des communautés rurales et souvent au cœur des mouvements de contestations. Les opinions et propositions de solutions de ces groupes vulnérables seront considérées dans la définition des interventions et des approches de mise en œuvre qui assureraient pleinement leur participation.

Dans ce contexte, une étude approfondie à l'échelle des délégations ciblant le genre et l'accès des femmes / travailleuses agricoles aux ressources naturelles sera faite.

En plus de cette étude, une capitalisation des solutions de résilience et d'adaptation à la pénurie d'eau sera faite en parallèle. Elle affinera les interventions à mener en vue d'améliorer la disponibilité de l'eau pour la consommation humaine et pour l'agriculture.

Les consultations des parties prenantes orienteront les modalités de mise en œuvre des interventions qui pourraient se faire soit directement par les associations d'usagers de l'eau ou par une tierce structure ou organisation.

En définitive de petites infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement retenues et fonctionnant si possible par le biais d'énergie renouvelable seront réalisées ou réhabilitées au profit des populations vulnérables des localités ciblées.

Les techniques agricoles innovantes et améliorant la productivité de l'eau seront également mises en place et suivies.

Dans l'optique d'assurer la durabilité des infrastructures, un pool des femmes ruraleset des jeunes sera formé sur la gestion professionnelle des services de maintenance et de gestion des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement

Les jeunes hommes et filles seront encouragés à créer des petites entreprises afin de poursuivre ce service après la mise en œuvre du projet ainsi que dans d'autres gouvernorats. Les entreprises privées exerçant dans les deux régions seront incitées à soutenir financièrement les projets de ces jeunes selon les directives de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Ce partenariat entre le secteur-privé et les jeunes soit à Kairouan ou Gafsa créera un climat de confiance qui contribuera à consolider la paix entre ces deux groupes antagonistes.

Produit 2.2 : Les techniques durables permettant l'amélioration de l'utilisation de l'eau pour une mobilisation satisfaisante de l'eau pour les utilisateurs sont développées, mises en place et/ou renforcées

Dans le cadre de ce produit, des programmes de formation seront conçus et mis en place pour les agriculteurs, les industries et les particuliers notamment des femmes rurales et des jeunes ruraux sur les pratiques d'utilisation de l'eau durable, y compris l'irrigation économe en eau et la réutilisation des eaux usées traitées. A travers ces programme de formation, le projet visa aussi à développer des curriculums adaptés avec les instituts spécialisés pour une démonstration à travers les méthodes de vulgarisation adaptés.

Le projet vise à promouvoir l'adoption et mettre en place des technologies et des méthodes plus efficaces en termes d'utilisation de l'eau dans les différents secteurs, en particulier le secteur agricole. Cela implique également le développement des champs écoles de producteurs combinant des méthodes et des technologies avancées pour l'amélioration de la productivité de l'eau agricole. Le projet travaillera également sur l'instauration des indicateurs de suivi de l'utilisation des technologies et méthodes introduites à travers la plateforme de dialogue et le système d'alerte et de prévention des conflits liés à l'eau. Ce suivi permettra de capitaliser sur les changements de comportement induits, l'amélioration de l'accès équitable à l'eau et la prévention des conflits. Par ailleurs, l'intégration des technologies et méthodes innovantes, ainsi que le renforcement des capacités, représenteront une opportunité d'inclusion pour les groupes les plus touchés par le manque d'accès à l'eau, notamment les femmes et les jeunes. Cette opportunité sera renforcée en mettant l'accent sur l'inclusion dès l'étape de l'évaluation des besoins et tout au long du processus de mise en œuvre.Le projet prévoit la promotion de la réduction de la surexploitation des aquifères et de la pollution de l'eau par le renforcement du mécanisme de monitoring des aquifères par la mise en place un réseau d'instruments de suivi télémétré et de contrôle et mener des études pour identifier les sources de pollution et de surexploitation, et promouvoir la réduction de la pollution des eaux.

Produit 2.3 : Le changement de comportement des utilisateurs à travers des formations et sensibilisation pour améliorer l'équité et réduire le gaspillage et faire prendre conscience desvaleurs sociales et économiques de l'eau et la nécessité de sa préservation est assuré

Les actions de sensibilisation seront menées en vue de renforcer les connaissances des différents usagers de l'eau sur la sévérité de la rareté de l'eau à laquelle la Tunisie fait face et la nécessité de fédérer les efforts pour atténuer les effets de cette crise de l'eau à travers la gouvernance locale de l'eau et son utilisation efficiente.
La stratégie nationale de communication pour l'alimentation en eau dans le milieu rural sera contextualisée à cet effet et mise en œuvre.

Une campagne nationale de sensibilisation sur la gestion de l'eau avec un focus dans les régions ciblées par le projet sera conduite et ciblera différents groupes cibles notamment, les femmes rurales, les jeunes, les enfants, les agriculteurs et les entreprises privés notamment l'exploitation minière à Gafsa. Les messages seront conçus en tenant compte des rôles spécifiques des différents usagers et acteurs en vue de parvenir à une utilisation efficiente des

ressources en eau tout en mettant en évidence la nécessité d'être solidaire des régions les plus arides dans une perspective de ne laisser personne pour contre dans la distribution de l'eau.
Les associations de jeunes, de femmes et d'agriculteurs seront particulièrement mises à contribution dans la définition des messages et la mise en œuvre de la campagne de communication. Des messages et activités de communications spécifiques à ces groupes cibles seront ainsi développés.
Les femmes leaders pourront faire passer des messages clés aux jeunes filles et autres femmes pendant les rencontres communautaires des femmes telles que les rencontres de bains collectifs pendant que les jeunes hommes et les agriculteurs recevront des messages spécifiques qui pourraient être affichés dans les lieux de loisirs communautaires tels que les kiosques à café.

Les canaux de communication tels que les médias nationaux et locaux, les réseaux sociaux, les affichages publics, les évènements communautaires seront mis à profit pour toucher le plus grand nombre de personnes. La connaissance des défis liés à la disponibilité de l'eau et la prise de conscience des responsabilités partagés permettra ainsi de réduire les protestations et ne plus rendre l'Etat seul responsable de la gestion de cette crise de l'eau.

Les initiatives locales de sensibilisation des jeunes activistes de l'environnement seront appuyées afin d'amplifier les messages mais surtout de rapprocher davantage les populations des informations nécessaires à l'adoption des bonnes pratiques.

Les actions de sensibilisation seront soutenues par la formation des enseignants, des agents de santé, des leaders communautaires et les autres groupes cibles sur les risques climatiques y compris la gestion d'une pénurie d'eau dans les régions ciblées.

Un mécanisme de suivi des feed-back des populations ciblées par la campagne sera mis en place avec l'implication des services de communication et de sensibilisation locaux tels que les Cellules Technique de Vulgarisation (CTV) et Cellules de Rayonnement Agricole (CRA). Le mécanisme de suivi de l'efficacité de la campagne de sensibilisation inclura une évaluation de la situation pré-campagne et poste campagne. Les initiatives innovatrices des jeunes seront également encouragées et soutenues en vue de la proposition de solutions bien adaptées à la collecte et au traitement de ces retours informations.

A l'issue de la compagne, Des réunions d'evaluation et de cloture de la campagne de sensibilisation seront organisées pour évaluer les progrès et/ou adresser les défis dans l'apprentissage et la mise en œuvre des leçons apprises lors des initiatives de sensibilisation ciblant les groupes spécifiques inclus dans le projet.

Utilisez l'annexe D pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

d) ***Ciblage du projet*** *– fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extrants et activités du cadre de résultats.*

Les délégations et localités qui bénéficieront des interventions directes seront identifiées à la lumière des données des études menées et existantes et en concertation avec les acteurs locaux allant des responsables des services locaux de l'eau, de l'agriculture, des collectivités aux

associations d'usagers de l'eau, les associations d'agriculteurs et les représentants des femmes et des jeunes.

Les bénéficiaires directs du projet sont les ménages, les agriculteurs, les femmes rurales, les enfants et les jeunes qui sont directement impactés par la pénurie d'eau, qu'ils soient dans les communautés, dans les périmètres agricoles, à l'école ou dans les centres de santé ainsi que les gouverneurs et responsables des services déconcentrés des Ministères de l'Agricultures, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, les collectivités, les associations d'usagers de l'eau, les associations de femmes et de jeunes, les organisations de la société civiles militant pour l'amélioration des services d'eau. Les localités bénéficiaires du projet seront sélectionnées dans la phase de démarrage du projet après à une analyse approfondie des vulnérabilités dans les délégations identifiées par les commissariats régionaux de l'agriculture (en charge également de la gestion de de l'eau) sur la base des données secondaires disponibles. Les critères de sélection sont entre autres :

- Degré de vulnérabilité de la population aux changements climatiques
- Le degré de vulnérabilité de la population aux conflits liés à l'eau
- L'indice de développement le plus faible
- La difficulté d'accès à l'eau.
- L'existence des projets.
- Le degré de l'organisation paysanne
- Représentativité de la femme dans les Organisations Professionnelles Agricoles
- L'existence des informations, des études et des PADIT.

Le projet permettra de mettre en place un cadre de gouvernance de l'eau dans les délégations de Gafsa Sud et Ksar du gouvernorat de Gafsa et Sbikha et Hajeb Laâyoune du gouvernorat de kairouan, de former à la gestion des conflits et à la gouvernance participative de l'eau, au moins 50 acteurs locaux tout en mettant à profit les mécanismes de dialogue communautaire existants. 300 femmes rurales et 100 jeunes dont au moins 30 filles bénéficieront de formation sur les solutions de gestion efficiente de l'eau, 100 agriculteurs dont au moins 30 femmes et 30 jeunes apprendront des méthodes et la gestion des technologies avancées pour l'amélioration de la productivité de l'eau agricole. Et 5000 personnes dont 2480 hommes, 2520 femmes auront un meilleur accès à l'eau et l'assainissement grâce à la réalisation d'infrastructures d'eau et d'assainissement dans au moins 4 localités rurales.

Les interventions de ce projet seront réalisées dans les régions de Gafsa et Kairouan qui ont enregistré les plus importants nombres de protestations entre les années 2020 et 2021 soit respectivement 401 et 254[22] protestations. Ces régions sont également parmi les régions ayant moins de ressources en eau et localisées dans la zone aride de la Tunisie. Le gouvernorat de Kairouan fait partie des régions les plus pauvres de la Tunisie (taux de pauvreté 29.3%[23] contre

[22] Analyse des tensions lentes et des causes profondes de protestations sociales dans 9 gouvernorats de la Tunisie, Nations Unies Tunisie, 2022
[23] Carte de la pauvrété en Tunisie, INS 2020

30,8% pour la région du Centre-Ouest) avec un indice de développement régional de 0.23, un des plus faibles du pays et un taux d'accès à l'eau potable 89.3% en dessous de la moyenne nationale qui est de 95%. Le gouvernorat de Gafsa (taux de pauvreté : 19% contre 17.5 pour la moyenne de Sud-Ouest) est dans une situation meilleure que Kairouan mais reste une zone faiblement développée (Indice de développement régional de 0.39) et où les pics de protestations et de plaintes liées à l'eau sont régulièrement observés.

L'Institut National de Statistique relève également que les délégations du Nord-Ouest, du Centre-Ouest et du Sud, caractérisées déjà par des taux de pauvreté élevés, sont les moins dotées en services d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et de gaz.

Vue le nombre important des localités de ces deux régions, les localités rurales avec les populations vivant en majorité d'activités agricoles non industrielles, faiblement ou non desservies en eau et ayant des écoles et centres de santé à proximité seront privilégiées pour le renforcement de capacités des usagers ainsi que des services d'eau.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	**Budget total dans l'année précédente**	**Sources principales du budget (donateurs etc.)**	**Emplacement des bureaux dans le pays**	**Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)**	**Experts techniques existants pertinents au projet**
Organisation de convocation : FAO Partenaires d'exécution : Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche et les agences sous-tutelles	**2 M$**	**Pays-Bas Suisse UE FAO BM GEF Fonds Vert Pour le climat (FVC)**	**Tunis**	**66 dont 8 travaillent sur le gouvernorat de Kairouan**	**12 travaillent dans le secteur de l'eau et sol, le changement climatique, les politiques agricoles, la protection social et l'emploi des jeunes et des femmes**

Organisation bénéficiaire : PNUD Partenaires d'exécution : Ministère de l'environnement Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie (ANME) Ministère de la santé OSCs locales	3M$	Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) Fonds Vert pour le climat (FVC) Climate Promise BMWK_Investment Coopération Suisse	Tunis Zarzis	94 Dont 13 travaillant au sein du programme Climat, environnement, Energie et Réduction des risques de catastrophes	1 Expert en hydraulique 1 Expert en adaptation au changement climatique 1 Expert en communication 1 Experte en suivi et évaluation 1 Experte genre et inclusion
Organisation bénéficiaire : UNICEF Partenaires d'exécution :	67 M$ dont 5 M$ for water, sanitation and hygiene programme	USAID KFW SDC Netherlands Japan	Tunis	51 Staff à Tunis dont 4 pour le programme eau et assainissement qui effectuent régulièrement des missions dans la zone du projet	1 Expert en Eau et Environnement 1 Expert en politique sociale 1 Expert en protection des droits des enfants 1 Expert en communication 1 Expert en suivi et evaluation

b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre

du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquer les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à **l'annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

Le BCR et PBSO, en coordination étroite avec DPPA NAD, auront comme fonction d'appuyer ces structures de coordination dans leur rôle d'orientation stratégique, de même que les agences récipiendaires et leurs partenaires d'exécution, dans l'atteinte des résultats des projets. Les efforts de communication sur les activités du projet seront coordonnés avec le BCR. Le BCR veillera à travers ses différentes unités à la synergie des interventions sur le terrain avec les différents programmes et projets du SNU et contribuera à la mobilisation de ressources additionnelles auprès de bailleurs potentiels afin d'accélérer le processus de consolidation de la paix. Le BCR assurera également le Secrétariat du Comité de Pilotage/Comité de suivi Technique, notamment en (i) assurant que celui-ci puisse remplir son rôle de gestion et de contrôle-qualité à travers la coordination et le soutien du Secrétariat ainsi qu'à travers des systèmes d'alerte précoce pour identifier et répondre à tout type de problème de nature à entraver la mise en œuvre effective du projet PBF conformément au Plan de Travail Annuel ; (ii) servant d'interface entre les entités de prise de décision (Bureau pour la Consolidation de la Paix au siège - PBSO et les agences récipiendaires et les partenaires institutionnels); (iii) fournissant une assurance-qualité du soutien du PBF ; (iv) assurant que les questions du genre soient intégrées de manière transversale dans les interventions du PBF ; et (v) entreprenant et facilitant la coordination et le suivi-évaluation du projet PBF.

La gestion globale ainsi que la coordination technique et opérationnelle du projet relèvent de la responsabilité de la FAO en tant que chef de file de l'initiative, ce qui implique notamment le suivi auprès du Système des Nations unies, la consolidation des plans de travail et des rapports techniques et financiers.

La gestion financière des ressources allouées se fera sur une approche de gestion parallèle qui implique celle des agences bénéficiaires, chaque agence (FAO, PNUD et UNICEF) étant responsable de la gestion des fonds alloués ainsi que la production de rapports techniques et financiers de leur part du projet.

Un chronogramme détaillé des activités sera établi en concertation entre les trois agences et avec la collaboration du BCR, du HCDH et du secrétariat du PBF. Des points focaux pour chaque partenaire tunisien seront régulièrement tenus informés de l'évolution du projet et seront consultés avant le début de mise en œuvre de chaque nouvelle activité. Un point de mise en œuvre sera effectué chaque mois entre FAO, PNUD, UNICEF, HCDH et le BCR afin de veiller à la bonne mise en œuvre, à l'identification des partenaires de mise en œuvre et au respect des délais.

La FAO mettra en place une équipe de gestion du projet à Tunis qui coordonnera sa part de ce projet en coordination avec PNUD, UNICEF, HCDH, le BCR, le gouvernement tunisien et les partenaires sociaux. L'équipe sera constituée d'un/e Coordinateur/trice Principal/e National/e de Projet de grade NPP qui sera pris en charge sur le budget du projet et qui se chargera de la gestion de projet, de la coordination entre les quatre agences UN, ainsi que du plaidoyer et du conseil aux partenaires en matière de gestion durable de l'eau. Un/e assistant/e administration et finances de grade G sera basé(e) à Tunis et pris en charge sur le budget du projet. Un/e Coordinateur/trice National/e de Projet pour le Suivi et Évaluation de grade NPP sera pris en charge sur le budget du projet et se chargera du suivi et de la gestion des évaluations du projet.

Des cofinancements pour les assistants(e)s en charge de la communication sont également prévus à la hauteur de 6 mois pour chacun/e. L'équipe sera appuyée techniquement par les spécialistes techniques de la FAO basés en Tunisie. Le Bureau de FAO à la Tunisie sera responsable pour le projet et apportera un appui programmatique, administratif et financier au projet. Six mois de salaire pour l'appui de l'assistante programme à Tunis sont prévus sur le projet.

Le PNUD mettra également en place une équipe chargée de la mise en œuvre des aspects lui revenant du projet qui seront recrutés sur les fonds du projet pour en appuyer la mise en œuvre, la coordination et le suivi et l'évaluation du projet.

Cette équipe sera composée d'un(e) chargé(e) de projet à hauteur de (100) % d'implication dans le projet qui assurera la gestion stratégique du projet en coordonnant les efforts des différents acteurs, y compris les partenaires locaux, les partenaires nationaux et les équipes des agences et mettra en place des mécanismes robustes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact du projet, ajuster les stratégies en conséquence et garantir l'atteinte des objectifs.et d'un(e responsable administrative et financière de projet qui fournira un soutien administratif et logistique à hauteur de 50 % d'implication dans le projet

Au niveau local, deux coordinateurs de projets seront basés au niveau des zones d'intervention du projet (VNU communautaire) soutiendront le responsable de projet dans la gestion globale du projet au niveau des zones d'intervention spécifiques (Kairouan et Gafsa).

Les coordinateurs vont assurer la mise en œuvre des activités sur le terrain, en étroite collaboration avec les partenaires locaux et les communautés. Ils vont veiller à faciliter la participation des communautés locales dans les activités du projet, en mettant particulièrement l'accent sur l'implication des femmes et des jeunes. Ils vont assurer le suivi régulier des progrès et des résultats des activités locales, et rapporter les résultats au niveau central.

Par ailleurs, Le PNUD fournira un appui programmatique et opérationnel afin de garantir la bonne exécution du projet. À cette fin, le PNUD mobilisera son portefeuille Climat, Environnement, Energie, et Réduction de Risques de Catastrophes, ainsi que du PNUD à savoir les services opérationnels de finance, d'achat, de ressources humaines et de communication.

Le UNICEF mettra également en place une équipe chargée de la mise en œuvre des composantes et aspects du projet relevant de sa mission. Cette équipe sera composée de la responsable du programme eau, hygiène et assainissement à hauteur de 30% d'implication dans le projet et d'un(e) administratrice de projet d'eau, d'hygiène et d'assainissement à hauteur de 100% d'implication, deux VNU communautaires en appui à l'administrateur du projet pris en charge à 100%. La responsable de programme aura la charge de la planification stratégique, l'établissement et la consolidation des partenariats, le suivi financier du projet ainsi que le suivi-évaluation du projet pendant que l'administratrice de projet assurera le suivi continu de la mise en œuvre technique du projet en étroite collaboration avec le/la Coordinateur/trice Principal/e National/e de Projet. Des consultants seront recrutés pour des activités précises du projet notamment la conduite des études. Des staffs des sections transversales de l'UNICEF seront également mis à contribution dans la mise en œuvre du projet. Ainsi les spécialistes en communication, politique sociale, protection de l'enfant, suivi et évaluation et des approvisionnements seront mobilisés à des périodes de la mise en œuvre du projet.

Le HCDH apportera un appui technique dans les domaines pertinents aux droits humains et accompagnera la mise en œuvre du projet en partenariat avec les agences bénéficiaires.

Un comité de pilotage **(CoPiL)** et un comité de pilotage technique **(CPT)** seront mis en place au moment du lancement du projet. Enfin, au moins 25% des membres seront composés de

représentants de la société civile dont une large part de structures en faveur de l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes et des jeunes.

Le Comité de pilotage technique (CPT)
Un comité technique sera mis en place regroupant les chefs ou des représentants de sous bureaux de la FAO, du PNUD et de l'UNICEF, les délégués régionaux et départementaux des ministères concernés. Il assura la coordination quotidienne de mise en œuvre du projet et la résolution d'éventuelles difficultés. Il organisera des réunions au niveau des communes bénéficiaires du projet en impliquant les services techniques du gouvernement, les autorités locales et des représentants de la communauté (en particulière les jeunes hommes et les jeunes femmes). Ce comité se réunira au moins **six (6) fois** au cours de la durée du projet et il aura pour tâches principales :

- Fournir l'orientation stratégique de l'ensemble du projet pour la mise en œuvre des activités ;
- Superviser la mise en œuvre du projet, depuis l'initiation et tout au long du projet, en veillant notamment tant au processus (participatif, inclusif, respectueux du principe ne pas nuire) qu'à l'impact et aux résultats des activités ;
- Prendre, le cas échéant, toute action corrective afin d'assurer le bon déroulement, le respect des bonnes procédures et l'impact souhaité du projet ;
- Assurer une mobilisation des ressources en vue de la durabilité et la possible extension du projet, à de nouveaux bénéficiaires ainsi que sur le plan géographique ;
- Travailler également en synergie étroite avec l'ensemble des autres comités de pilotage des projets PBF mis en œuvre en Mauritanie.

Le comité de pilotage (CoPiL)
Le comité de pilotage du PBF, en tant que structure stratégique sera chargé de fournir un avis sur l'orientation stratégique du projet. Le comité sera co-présidé par le ministre de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pèche et le Coordinateur Résident du Système des Nations Unies.
Les missions sont les suivantes : (i)-Approbation et la revue des plans de travail annuel intégré y compris les budgets ; (ii). Discussion sur la mise en œuvre des interventions et les résultats accomplis, l'évaluation des progrès et l'état d'avancement du projet ; (iii). Prise des décisions pour les ajustements et/ou modifications substantives nécessaires du plan de travail annuel conjoint ; (iv). Formulation d'orientations/conseils et des recommandations pour la réalisation effective des livrables du projet ; (v). Promotion de la prise en compte systématique dans le projet des questions de genre, de jeunes, le continuum sécurité-développement et humanitaire et la protection de l'environnement ; (vi). Approbation des partenariats additionnels avec d'autres acteurs ; (vii). Validation des rapports annuels, afin de garantir un contrôle qualité final.

c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	**Niveau de risque (faible, moyen, élevé)**	**Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)**

La faible implication et participation des femmes et des jeunes dans les activités du projet	Moyen	Sensibilisation des leaders communautaires, des femmes et des jeunes en ce qui concerne les bénéfices de leur rôle actif dans la communauté et pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits. Activités de renforcement des capacités des femmes et des jeunes afin d'assurer leur participation active dans la vie communautaire Mise en place des mécanismes de suivi et de feedback à travers la plateforme de dialogue, Soutien aux actions d'engagement des femmes et des jeunes dans la gestion de l'eau, Réalisation des activités dédiées aux deux groupes cibles
Changements institutionnels fréquents	Faible	L'implication d'une grande variété d'acteurs, communautés, OSC, jeunes femmes et hommes, et communautés permettant d'assurer la continuité du projet
Le projet n'atteint pas les populations les plus marginalisées, et renforce ainsi les inégalités d'accès aux ressources et services déjà existantes	Faible	En ciblant les femmes, les jeunes et les communautés rurales au nies ses résultats, le projet se focalise sur les groupes marginalisés. Un effort additionnel sera fait par l'équipe pour un ciblage des plus vulnérables à l'intérieur de ces groupes. A travers des partenariats stratégiques avec des organisations de la société civile, tel que le réseau des femmes promotrices de paix et le bureau d'appui à la femme rurale (BAFR) à l'échelle des régions concernées des consultations régulières avec les réseaux d'OSC établies au niveau local et les interlocuteurs/représentants des groupes vulnérables actifs sur le terrain, un ciblage de groupes et personnes les plus vulnérables sera effectué et révisé/mis à jour régulièrement.
Faible coordination de la mise en œuvre conjointe du projet	Faible	Capitalisation sur les leçons apprises de la collaboration entre les agences impliquées et leurs partenaires dans des projets passés et en cours. Valorisation des cadres de concertation existants avec les autorités locales, les ONG et autres acteurs

Des tensions croissantes entre la Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG) et les citoyens en raison de l'utilisation intensive de l'eau pour les activités d'extraction et de lavage du phosphate.	Moyen	Créer un comité de dialogue composé de représentants de la CPG, des autorités locales et des citoyens pour discuter des préoccupations et des solutions. Chercher à développer des programmes de RSE qui bénéficient directement aux communautés locales Collaborer avec les initiatives en cours dans la région
Manque de collaboration entre les OSC et les autorités locales	Moyen	Mettre en place des mécanismes de retour d'information entre les OSC et les autorités locales sur les défis et les solutions locales ainsi que l'efficacité des mesures ce qui permettra d'évaluer régulièrement les collaborations, identifier les défis et ajuster les approches en conséquence.

d) **Suivie / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Le budget alloué aux activités en lien avec le suivi et l'évaluation du projet correspond à environ 5% du budget total, soit 130 000 USD. Chaque agence disposera de sa propre enveloppe pour effectuer le suivi de ses interventions, la FAO en tant que lead du consortium sera chargé de coordonner le suivi et évaluation de façon globale, y compris pour le rapportage ainsi que pour l'évaluation finale indépendante.

En effet, le suivi des progrès réalisés sera assuré par les agences d'exécution du projet et leurs équipes opérationnelles sur le terrain, sous la supervision des différents points focaux de chaque agence à travers la mise en application du système de suivi et d'évaluation de la FAO, PNUD et UNICEF

L'évaluation et suivi de ce projet se fera de façon continu grâce notamment à la soumission de rapports périodiques au PBF. La collecte de donnée à travers des fiches d'évaluation et des enquêtes de satisfaction permettront une véritable appréciation de l'impact sur les participants. Cela offrira un meilleur contrôle de la trajectoire désirée tout en donnant la possibilité de

corriger les quelques complications ou retard qui peuvent subvenir pendant la mise en œuvre du projet.

Des rapports périodiques seront élaborés et diffusés conformément aux politiques et procédures de programmation de chaque récipiendaire, dans le respect des canevas et formulaires recommandés par le PBSO.

Des missions conjointes seront ainsi organisées de façon régulière sur le terrain. Ces visites donneront lieu à des rapports succincts dans lesquelles les observations seront collectées quant aux progrès réalisés selon des objectifs prédéterminés.

A la fin du projet, une évaluation finale sera réalisée par une structure indépendante qui se chargera de déterminer si les différents acteurs ont bien été atteints tout en mesurant l'efficacité des moyens mis en place. Les difficultés rencontrées durant la vie du projet seront aussi relevées pour mieux détecter les domaines nécessitant une amélioration à l'occasion de futurs projets.

e) ***Stratégie de fin de projet / durabilité*** *– Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.*

Afin de garantir la durabilité des résultats obtenus et d'assurer la continuité des efforts après la fin du projet, le projet va appliquer une solide stratégie de sortie du projet. Cette stratégie se concentrera sur plusieurs aspects clés : l'autonomisation des communautés locales, le renforcement des capacités institutionnelles, la création de partenariats stratégiques, et la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation.
L'autonomisation des communautés locales est essentielle pour la pérennité du projet. Le projet mettra en place les moyens et les outils et facilitera l'accès aux informations nécessaires sur l'opération des petites infrastructures de mobilisation des eaux, les outils de gestion de l'eau, et les équipements de mesure, pour continuer à gérer les ressources en eau de manière équitable et durable à travers les formation et sensibilisation continue pour les membres des communautés sur les techniques de gestion durable de l'eau, la résolution des conflits, et la gouvernance participative. Cela se fera tout au long du projet via des ateliers, et des sessions de formation. Les Groupements de développement agricole (GDA), gestionnaires locaux des ressources en eau, seront renforcés avec la représentativité des différentes parties prenantes (agriculteurs, ménages ruraux, femmes, jeunes, autorités locales, etc.). Ces GDA seront responsables de la gestion quotidienne des ressources en eau, de la médiation des conflits, et de la prise de décision concertées.
Le renforcement des capacités institutionnelles des autorités locales et des institutions responsables de la gestion de l'eau sera assuré à travers les formations des Agents de l'État et des institutions locales et régionales dans les 2 gouvernorats cibles sur les meilleures pratiques en matière de gestion de l'eau, la gouvernance participative et la médiation des conflits. Le projet va accompagner les autorités pour développer et mettre en place des pratiques qui soutiennent une gestion équitable et durable des ressources en eau à l'échelle locale incluant des mécanismes de surveillance, et des incitations pour les pratiques durables.
Le projet va établir des partenariats stratégiques avec des organisations de la société civile actives dans les zones cibles pour soutenir les initiatives citoyennes de gestion de l'eau

équitable, de sensibilisation et de formation. Ces partenariats peuvent apporter des ressources supplémentaires, des expertises et des réseaux de soutien pour pérenniser les résultats du projet. Le secteur privé et les institutions académiques seront impliqués pour continuer à développer des infrastructures durables et des solutions innovantes pour la gestion de l'eau, mener des études de suivi et évaluation, et offrir des formations spécialisées.
Un mécanisme de suivi et évaluation sera mis en place par le projet avec un système de suivi et de reporting réguliers pour évaluer l'efficacité des pratiques de gestion, l'impact sur la paix sociale et l'engagement des communautés locales selon les indicateurs de performance du projet.
Le projet mettra en œuvre un plan de communication pour assurer la visibilité des résultats et les agences impliquées seront mises à contribution pour mener des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques et des partenaires techniques et financiers (PTF) internationaux et nationaux pour obtenir un soutien continu, créer des synergies avec d'autres initiatives et mobiliser des financements pour les interventions de gestion de l'eau pour la promotion de la paix.
Le projet s'inscrit dans une thématique peu couverte mais essentielle de promotion de la paix sociale. L'idée du projet a déjà généré un intérêt de partenaire technique et financier pour une collaboration accrue afin de garantir une durabilité des résultats et étendre sur d'autre zone géographique. En effet la coopération Anglaise a déjà exprimé un intérêt pour contribuer financière à l'extension des activités du projet sur d'autre zone du pays et dans les pays voisins. Les discussions engagées avec la coopération suisse sont prometteuses. Le projet est aligné avec les priorités nationales et bénéficie d'un terrain favorable pour insuffler la nécessité de la consolidation de la paix dans les initiatives et les programmes d'appui à la gouvernance inclusive de l'eau, en cours de préparation ou de mise en œuvre, par les principaux bailleurs de fonds et institutions financières internationales. Le projet engagera des échanges structurés avec les bailleurs de fond potentiels, à travers des réunions bilatérales et les réunions régulières du « groupe PTF-eau » des Partenaires Techniques et Financiers pour garantir une durabilité financière afin de pérenniser les résultats et valoriser les acquis du projet.

Le projet est aligné avec plusieurs programme mis en œuvre par les PTF. L'AFD appuie à travers le projet PACTE la gestion des ressources naturelles et sa gouvernance territoriale et inclusive ciblant les territoires et les communautés vulnérables. Le projet DARAL de la KfW appuie le développement de l'offre en eau au bénéfice des communautés vulnérables à travers la mobilisation des eaux pluviales. La BM à travers le programme PGIP appui à la gestion intégrée des paysages et la promotion de la gouvernance inclusive et durable. Le PROSOL appuyé par la GIZ, promeut des mesures durables de protection et réhabilitation des sols et des services écosystémiques connectés aux sols.
Le projet développera un plan de communication ciblant entre autres la mobilisation de fond et la promotion de la synergie avec les PTF pour assurer la durabilité financière des résultats du projet et approchera les institutions financières internationales, régionales et bilatérales tel que la BM, la BAfD, la BERD, la BID, l'AFD et la KfW.

Il s'agira également, à la fin du projet, de procéder à son évaluation, de relever l'impact qu'il a eu sur les bénéficiaires et de le présenter à d'autres bailleurs. Pour y parvenir, un atelier de capitalisation du projet sera organisé à l'attention des partenaires et bailleurs pour présenter le projet, évaluer l'impact sur les bénéficiaires.

La mise en œuvre du projet est conçue pour implication complète des communautés ciblées. Ceci implique une sensibilisation sur l'autonomisation et la pérennisation des acquis à travers

les engagements communautaires et associatives avec l'appui des autorités locales qui œuvrent dans les zones cibles.

Le projet renforcera les mécanismes de gestion de l'eau existants aussi bien au niveau régional que local de sorte à pérenniser les acquis du projet et à étendre ses bénéficies.

IV. **Budget du projet**

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veuillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants: 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches.

Veuillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquencement des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel.**

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé		X	Certains partenaires ont été identifiés. L'identification des autres se fera suivant les processus de de sélection des partenaires de la société civile
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission		x	La plupart du personnel qui sera impliqué dans ce projet est en post Les ressources humaines supplémentaires seront recrutées dès la confirmation du financement
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	x		En partie, les délégations qui sont des circonscriptions administration en dessous des régions ont été identifiés. Les sites du projet seront arrêtés après l'étude approfondie s les vulnérabilités dans les délégations identifiées
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		Depuis l'idée du projet avec une consultation locale les 25 et 26 juin 2024
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?		x	Dans la phase de démarrage du projet
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement?	X		Sauf les sites précis d'implémentations
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		

9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?	N/A		
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	X		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?		X	Les lignes budgétaires sont élaborées av assez de clarté pour faciliter la compréhension
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		Les coûts ont été estimés selon les interventions similaires des agences récipiendaires dans les mêmes zones d'intervention que le projet
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.			
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le	X		

	contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?			
5.	Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		
6.	Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.	X		Le processus de passation de marché se fait à travers les services des opérations des agences avec toute la rigueur des procédures en vigueur
7.	Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	
8.	Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X		Environ 30% des ressources humaines impliqués dans le projet sont payés sur d'autres ressources financières

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	**Event**
30 April	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will

be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	**Event**
28 February	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report **Q1 expenses** (January to March)
31 July	Report **Q2 expenses** (January to June)
31 October	Report **Q3 expenses** (January to September)
Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http:www.mptf.undp.org)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE**: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE**: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.[24]
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

[24] Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1: **La gouvernance locale est améliorée pour une répartition transparente et équitable des ressources hydriques et pour le renforcement de la résilience au stress hydrique** (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Indicateur 1 a Taux de participation des différentes parties prenantes, y compris les femmes et les jeunes, dans les processus de prise de décision liés à la gestion de l'eau et la prévention des conflits Données désagrégées par genre (Sexe, Age -35 +35) et territoires Niveau de référence : A déterminer Cible : A déterminer	Des enquêtes, des entretiens, des observations directes Évaluation finale du projet	Collecte des Données Analyse des Données Évaluation et apport des ajustements pour améliorer le niveau de participation.
		Indicateur 1 b Niveau de transparence des processus décisionnels et de l'accès à l'information sur la gestion des ressources en eau au niveau local afin de prévenir les conflits dus au manque d'informations liées à l'eau Niveau de référence : A déterminer Cible : A déterminer	Des enquêtes auprès des parties prenantes, des examens de documents, des observations Évaluation finale du projet	Établir des critères objectifs pour évaluer la transparence des processus décisionnels. Collecter les Données Analyser des Données Évaluer périodiquement l'efficacité des mesures prises pour améliorer la transparence des processus décisionnels et l'accès à l'information. Apporter des ajustements pour renforcer la transparence et l'accès à l'information au niveau local.
		Indicateur 1 c nombre de mesures de résilience mises en œuvre pour renforcer la capacité des communautés à faire face aux crises hydriques et aux conflits liés à l'eau. Niveau de référence : A déterminer Cible : A déterminer	Des enquêtes auprès des parties prenantes, des examens de documents, des observations Livrables des bureaux d'études et experts Évaluation finale du projet	Identifier les mesures de résilience Établir des critères objectifs pour évaluer ces mesures Collecter les Données Évaluer chaque mesure de résilience par rapport aux critères Compiler les résultats de l'évaluation
	Produit 1.1 : Une plateforme locale/régionale de dialogue multisectorielle, inclusive et participative autour de la gestion de l'eau est développée ***Liste des activités***	Indicateur 1.1.1: Nombre de secteurs (agriculture, industrie, eau potable) engagés dans la plateforme de dialogue sur la gestion inclusive de l'eau. Indicateur 1.1.2: Taux d'inclusion et de représentation des différents groupes démographiques dans les activités de la plateformeIndicateur 1.1.3: Nombre d'initiatives concertées organisées par la	Rapport des ateliers Fiches de présence Comptes rendus des réunions Donnes disponibles sur les ressources en eau	Calendrier des ateliers Le rapport des ateliers est disponible et largement partagé

	Activité 1.1.1 Etablir un mapping des acteurs locaux impliqués dans la gestion et l'utilisation de l'eau au niveau régional/local et développer la plateforme de dialogue *Action 1.1.1. a. Identifier et cerner les rôles des parties prenantes locales, y compris les autorités locales, les représentants de la société civile, les experts en eau et les communautés locales, impliquées dans la gestion et l'utilisation de l'eau, en s'assurant d'une bonne représentativité des femmes et des jeunes et en ne laissant personne de côté ;* *Action 1.1.1. b. Préciser le rôle et les attentes de chaque acteur au niveau de cette plateforme, comprendre les besoins et les intérêts et déterminer les opportunités de collaboration* *Action 1.1.1. c. Définir et mettre en place le modèle conceptuel de la plateforme de dialogue* Activité 1.1.2 Organiser des réunions régulières de la plateforme de dialogue pour discuter des problèmes liés à l'eau, des priorités locales et des solutions possibles *Action 1.1.2.a. Organiser des réunions* *Action 1.1.2.b. Organiser des visites sur le terrain pour voir des expériences réussies* *Action 1.1.3 Créer des groupes de travail thématiques pour aborder des questions spécifiques telles que la réutilisation des eaux usées traitées, l'irrigation agricole et la prévention des conflits liés à l'eau.* *Action 1.1.3.a. Mettre en place un dispositif de suivi des ressources en eau* *Action 1.1.3.b. Mettre en place un système de collecte et de partage de données sur les ressources en eau au niveau local*	plateforme pour aborder les défis liés à l'eau et prévenir les conflits. Niveau de référence : A déterminer Cible : 1.1.1 Au moins 3 secteurs 1.1.2 100% avec au moins 50% de femmes et 50% de jeunes 1.1.3 Au moins 3 réunions/ an		

	Action 1.1.3.c. Développer des outils pour le partage des données afin de rendre l'information accessible et compréhensible			
	Produit 1.2 : Un cadre local de gouvernance multisectorielle de l'eau, favorisant la coopération et la prise de décisions éclairées, avec un accent sur l'amélioration de la résilience face aux crises hydriques est établi ***Liste des activités*** Activité 1.2.1 Élaborer un cadre transparent, juste et équitable de gestion de l'eau, y compris en cas de sécheresse prononcée, en consultation avec les parties prenantes, en intégrant des mécanismes d'allocation de la ressource hydrique en temps de pénurie. Activité 1.2.2: Organiser des sessions de dialogue inclusives et participatives impliquant les autorités locales, les communautés, les agriculteurs, les entreprises et les ONG pour définir des critères de répartition de la ressource hydrique Activité 1.2.3. Intégrer des mesures de résilience face aux crises hydriques dans les plans d'action et les programmes de développement locaux Activité 1.2.4 : Plaidoyer en faveur de l'établissement de liens de médiation dans le cadre de gouvernance de l'eau, afin de renforcer la collaboration entre les acteurs et la prise de décision éclairée.	Indicateur 1.2.1: Existence d'un cadre local de gouvernance de l'eau afin de prévenir et gérer les conflits liés à l'eau impliquant les différents acteurs en assurant une participation équilibrée et représentativité des femmes et des groupes vulnérables Indicateur 1.2.2: Nombre d d'initiatives de collaboration entre les différents acteurs sur la gestion inclusive de l'eau et les conflits associés. Indicateur 1.2.3: Niveau de participation des différentes parties prenantes dans le processus de prise de décision relatifs à la gestion de l'eau et les conflits y liés. Indicateur 1.2.4: Nombre de plans d'action ou programmes de développement élaborés et mis en œuvre pour améliorer la résilience face aux crises hydriques et prévenir et gérer les conflits liés à l'eau. . Niveau de référence : A déterminer 1.2.1=0 1.2.2 =0 1.2.3 = Faible 1.2.4= A déterminer Cible : 1.2.1: Un cadre de gouvernance de l'eau impliquant les différents acteurs 1.2.2 : Des réunions régulières avec une fréquence d'au moins 3 fois par trimestre. 1.2.3 = Importante avec au moins 40 % de représentation des groupes vulnérables 1.2.4: Au moins 1 plan d'action ou un programme par localité élaboré et mis en œuvre par localité pour renforcer la résilience aux crises hydriques.	Fiches de présence Compte rendu des réunions et des sessions de dialogues	. Analyser les documents pour identifier les structures de gouvernance existantes et les mécanismes de participation prévus pour les femmes et les groupes vulnérables. Entretiens et Consultations avec les représentants des autorités locales, des organisations de la société civile, des groupes communautaires Identifiez les forces, les faiblesses et les domaines nécessitant des améliorations
	Produit 1.3: Un mécanisme local d'alerte précoce, prévention et de gestion des conflits liés à l'eau à travers le renforcement des capacités de résilience des communautés notamment les femmes	Indicateur 1.3.1: Nombre de communautés ayant accès à un cadre d'alerte précoce pour lagestion des conflits liés à l'eau. Indicateur 1.3.2: Taux de participation des groupes cibles (femmes, jeunes, personnes âgées,	Rapports de suivi Rapports de formations Rapport de l'évaluation finale du projet	Identifier les communautés qui bénéficieront du cadre d'alerte précoce et de gestion des conflits liés à l'eau.

	<u>rurales, les jeunes, les personnes âgées et les plus vulnérables est mis en place</u> ***<u>Liste des activités</u>*** Activité 1.3.1. Développer un mécanisme local d'alerte précoce des conflits ou des tensions liés à l'eau en constituent, d'une manière inclusive et accessible, un groupe de leaders et acteurs communautaires et de mécanisme de concertation et d'action pour la prévention et la résolution des conflits Activité 1.3.2 Organiser des sessions de formation et de vulgarisation à l'identification, prévention et gestion des conflits à l'échelle communautaire ciblant les leaders et les acteurs locaux Activité 1.3.3 Développer un mécanisme de suivi et évaluation de la gestion des conflits à l'échelle communautaire et territoriale	etc.) aux activités de renforcement des capacités. en intégrant des données désagrégées par genre (Sexe, Age -35 +35) et territoires Indicateur 1.3.3: Nombre de séances de formation ou d'ateliers organisés sur la gestion des conflits liés à l'eau . Indicateur 1.3.4: Nombre de mécanismes d'alerte précoce mis en place et fonctionnels pour la gestion des conflits liés à l'eau. Niveau de référence : A déterminer Cibles : 1.3.1: cadre d'alerte précoce et de gestion des conflits dans au moins une zone d'intervention du projet. 1.3.2: Au moins 30% des femmes, et/ou des jeunes, et/ou des personnes âgées et/ou des autres groupes vulnérables bénéficient des activités de renforcement des capacités. 1.3.3: 4 séances de formation ou d'ateliers au minimum par an 1.3.4: 1 mécanisme d'alerte précoce dans chaque zone du projet touchant au moins 50% de la population concernée dont au moins 30% des femmes.	Un mécanisme d'alerte précoce en place	Mettre en œuvre le cadre d'alerte précoce et de gestion des conflits dans les communautés identifiées. Collecter des données sur le nombre de bénéficiaires où le cadre a été mis en place et est opérationnel. Analyser les données collectées avec un focus sur les femmes, les jeunes, les personnes âgées, etc., Planifier des activités spécifiques de renforcement des capacités pour chaque groupe cible identifié. de chaque groupe cible. Planifier le contenu, le calendrier et les modalités de chaque séance de formation ou d'atelier. Organiser les séances de formation ou d'ateliers selon le plan établi.
Résultat 2: **Des techniques appropriées et un changement de comportement des gestionnaires et usagers utilisateurs sont installés pour un accès équitable et une utilisation durable, efficace et productive de l'eau et pour maintenir la paix sociale** (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) ODD 6 (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Indicateur 2 a: Nombre d'initiative de sensibilisation et de formation sur des techniques et technologies durables expérimentées pour l'utilisation durable et équitable de l'eau permettant de prévenir les conflits et les tensions liés à l'eau. Niveau de référence : 0 Cible: 10	Des enquêtes, des entretiens, des observations directes Évaluation finale du projet	Collecte des Données Analyse des Données Évaluation et apport des ajustements pour améliorer le niveau de participation.
		Indicateur 2 b : Taux d'adoption par les populations cibles des nouvelles techniques et technologies permettant d'améliorer l'accès à l'eau et sa productivité Niveau de référence : 0% Cible: Au moins 50 % des usagers de l'eau ciblés adoptent les techniques et technologies développées	Des enquêtes, des entretiens, des observations directes Évaluation finale du projet	Collecte des Données Analyse des Données Évaluation et apport des ajustements pour améliorer le niveau de participation.

		Indicateur 2 c: Pourcentage de personnes ayant renforcé leur connaissance sur les défis liés à la gestion de l'eau et les opportunités d'améliorer l'efficacité et l'équité de l'eau permettant de réduire les tensions. Niveau de référence: 0% Cible: Au moins 50 % des personnes ciblées Indicateur 2.d Nombre de plainte sur la disponibilité de l'eau réduite de 50%: Niveau de référence : A déterminer	Des enquêtes auprès des parties prenantes, des examens de documents, des observations Évaluation finale du projet	Collecte des Données Analyse des Données Évaluation et apport des ajustements pour améliorer le niveau de participation.
	Produit 2.1 Les techniques et les infrastructures permettant l'amélioration de la disponibilité de l'eau pour les populations pour une répartition équitable entre les usagers vulnérables affectés par le stress hydrique dans les zones de conflits liés à l'eau sont développées, mises en place et/ou renforcées *Liste des activités* Activité 2.1.1 : Réaliser une évaluation des ressources en eau locales, identifiant les faiblesses (manque de disponibilité, fuites du réseau, etc.) et les raisons de ces faiblesses ; Activité 2.1.2: Réaliser une évaluation du degré d'accès des femmes / travailleuses agricoles aux ressources naturelles Activité 2.1.3 : Recenser les solutions déjà mises en place et identifier des solutions innovantes pour augmenter la disponibilité de l'eau (ex : renforcement de la performance des systèmes d'approvisionnement en eau existants, collecte d'eau de pluie, réutilisation des eaux usées, etc.) ; Activité 2.1.4: Mettre en œuvre des projets d'infrastructure au niveau local, tels que la réalisation des systèmes	Indicateur 2.1.1 Nombre d'usagers de l'eau impliqués dans les processus d'analyse de la situation de l'eau dans les zones ciblées, favorisant un dialogue inclusif et une prise de décision collective. Indicateur 2.1.2: Nombre des femmes impliquées dans les processus d'évaluation du degré d'accès à l'eau pour renforcer leur pouvoir de décision dans la gestion des ressources en eau Indicateur 2.1.3: Nombre de techniques et technologies durables développées ou améliorées soutenant les efforts de paix et de durabilité dans les communautés concernées. Indicateur 2.1.4 Nombre de personnes ayant accès à des services d'eau mis en place, contribuant à la résilience communautaire et à la paix sociale dans les zones ciblées. 2.1.5: Pourcentage de jeune femme et jeune homme membre de GDA ou petites entreprises renforcées et soutenues pour assurer la maintenance dans un esprit d'équité et de vecteur de paix sociale	Rapports de suivi Rapport des études réalisées	Réaliser une étude approfondie à l'échelle des délégations de la disponibilité des ressources en eau et défis afférents y compris la cartographie de l'accès à l'eau potable dans les régions ciblées Réaliser une étude approfondie à l'échelle des délégations spécifique ciblant le genre et l'accès des femmes / travailleuses agricoles aux ressources naturelles Réaliser une étude de capitalisation et de proposition de solutions innovantes d'accès à l'eau potable en situation de stress hydrique Renforcer/installer les infrastructures/installations d'approvisionnement en eau potable en milieu rural, le traitement des eaux usées et la récupération des eaux pluviales pour les communautés, écoles et centre de santé n faiblement desservis

	d'approvisionnement en eau potable en milieu rural, le traitement des eaux usées et la récupération des eaux pluviales pour augmenter l'approvisionnement en eau. Activité 2.1.5: Soutenir la création et installation des capacités locales y compris à travers les GDA ou les petites entreprises mis en place par les jeunes pour assurer la maintenance dans un esprit d'équité et de vecteur de paix sociale	Niveau de référence : 2.1.1 = 0 2.1.2 = 0 2.1.3 = 0 2.1.4 = 0 2.1.5 = 0 Cible : 2.1.1 : au moins 130 usagers de l'eau impliqués (50 hommes, 50 femmes et 30 jeunes) dans l'analyse de la situation de l'eau 2.1.1 : au moins 100 femmes impliquées dans l'évaluation 2.1.3: Au moins 2 nouvelles techniques ou technologies durables développées. 2.1.4: Au moins 2000 personnes bénéficient de l'accès améliorés à l'eau géré équitablement et favorisant la paix sociale (992 hommes et 1008 femmes) 2.1.5 : Au moins 2 GDA ou petites entreprises équitables de maintenance soutenues avec 50% de jeunes femmes, 50% de jeunes hommes membres.		
	Produit 2.2 : **techniques durables permettant l'amélioration de l'utilisation de l'eau et une mobilisation satisfaisante de l'eau pour les utilisateurs sont développées, mises en place et/ou renforcées**	Indicateur 2.2.1: Nombre des agriculteurs, des industries et des particuliers formés sur les pratiques durables d'utilisation de l'eau afin de garantir la durabilité environnementale et l'équité Indicateur 2.2.2 : Nombre des champs écoles de producteurs combinant des méthodes et	Rapports de suivi Rapports de formations Fiches de présence Rapport des ateliers Réseaux d'instruments de suivi télémétré et de contrôle	Identification des pratiques d'utilisation de l'eau durable, y compris l'irrigation économe en eau et la réutilisation des eaux usées traitées les plus adaptées aux zones d'intervention Développer des curriculums adaptés avec les instituts spécialisés pour une

	Activité 2.2.1 : Concevoir et mettre en œuvre des programmes de formation pour les agriculteurs, les industries et les particuliers sur les pratiques d'utilisation de l'eau durable, y compris l'irrigation économe en eau et la réutilisation des eaux usées traitées ; Activité 2.2.2 : Promouvoir l'adoption et mettre en place des technologies et des méthodes plus efficaces en termes d'utilisation de l'eau dans les différents secteurs, en particulier le secteur agricole ; Activité 2.2.3 : Promouvoir la diminution de la surexploitation des ressources en eaux, et de la pollution de l'eau.	des technologies avancées pour l'amélioration de la productivité de l'eau agricole et la promotion de la paix sociale Indicateur 2.2.3 : Nombre des études et des réseaux d'instruments de suivi télémétré et de contrôle pour renforcer le mécanisme de monitoring des aquifères garantissant une gestion transparente des ressources en eau, essentielle à la paix et à la stabilité des communautés. Niveau de référence : 2.2.1=0 2.2.2 = 0 2.2.3 = 0 Cible: 2.2.1 : au moins 150 des agriculteurs, des industries et des particuliers (50 hommes, 50 femmes et 50 jeunes) 2.2.2 : au moins 2 écoles champs par gouvernorat 2.2.3: au moins une étude et un réseau d'instruments de suivi télémétré et de contrôle par gouvernorat		démonstration à travers les méthodes de vulgarisation adaptés. Identification des technologies et des méthodes plus efficaces en termes d'utilisation de l'eau dans les différents secteurs, en particulier le secteur agricole Développer des champs écoles de producteurs combinant des méthodes et des technologies avancées pour l'amélioration de la productivité de l'eau agricole Identification des nappes et aquifères existantes Renforcer le mécanisme de monitoring des aquifères à travers un réseau d'instruments de suivi télémétré et de contrôle et mener des études pour identifier les sources de pollution et de surexploitation, et promouvoir la réduction de la pollution des eaux.
	Produit 2.3: Le changement de comportement des utilisateurs à travers des formations et sensibilisation pour améliorer l'équité et réduire le gaspillage et faire prendre conscience des valeurs sociales et économique de l'eau et la nécessité de sa préservation est assuré Activité 2.3.1: Développer des stratégies locale et nationale de communication sur le stress hydrique l'utilisation efficiente de l'eau potable et l'eau usée traitée Activité 2.3.2 : Concevoir des programmes de formation et de sensibilisation adaptés aux besoins des différents groupes cibles (agriculteurs, industriels, jeunes, élèves, femmes rurales…), mettant l'accent sur l'importance de la préservation de l'eau et des pratiques responsables ;	Indicateur 2.3.1: Une stratégie ou plan de communication local sur la gestion de l'eau favorisant la promotion de la paix sociale développée, mise en œuvre et ajustée annuellement Indicateur 2.3.2 : Un programme de formation des femmes et des jeunes favorisant la gouvernance incluse de l'eau et la paix sociale développés Indicateur 2.3.3 : Nombre de personnes couvertes par les campagnes de communication sur la gestion de l'eau inclusive et faisant la promotion de la paix sociale Indicateur 2.3.4 : Nombre de femmes et jeune hommes couvertes par les campagnes de communication dédiées, sur la gestion de	Stratégie et plan de communication Modules de formation Publications sur les réseaux sociaux Nombre de vues/ partages/retweet... Capsules vidéo Photos	Développer des stratégies locales de communication sur le stress hydrique, l'utilisation efficiente de l'eau potable et l'eau usée traitée Former des enseignants et les agents de santé, et les autres groupes cibles sur les risques climatiques y compris la gestion d'une pénurie d'eau dans les régions ciblées Former des médiateurs spécialisés dans les questions de gestion de l'eau et de résolution de conflits pour intervenir en cas de besoin.

	Activité 2.3.3 : Organiser des campagnes de sensibilisation communautaire et nationale pour promouvoir la conservation de l'eau et encourager une utilisation plus responsable de la ressource. Activité 2.3.4: Appuyer la sensibilisation de proximité pour les femmes et les jeunes Activité 2.3.5 : Mettre en place un mécanisme de suivi des feed-back sur l'efficacité de la campagne de sensibilisation selon les critères d'impact général sur la conservation de l'eau, et la promotion de l'équité et de la paix sociale	l'eau inclusive et faisant la promotion de la paix sociale. Indicateur 2.3.5 : Pourcentage de bénéficiaires de la campagne de sensibilisation qui donnent un retour positif sur l'impact de la campagne sur la conservation de l'eau, la promotion de l'équité et la paix sociale (mesuré par un questionnaire de satisfaction ou des entretiens) Niveau de référence : 2.3.1=0 2.3.2 = 0 2.3.3 et 2.3.4 = 0 2.3.5 : 0 Cible: 2.3.1 : 1 2.3.2: 1 2.3.3 & 2.3.4: 5000 personnes (2480 hommes et 2520 femmes) 2.3.5: 80% de retours positifs sur l'impact global de la campagne. 60% de retours positifs concernant la promotion de l'équité, 70% de retours positifs sur la contribution de la campagne à la paix sociale. Au moins 50% des groupes cibles représentés (femmes, jeunes) dans les feed-back recueillis.		Encourager les femmes pour développer des mesures/solutions innovantes visant réduire la consommation d'eau et à préserver les ressources (Formation pour l'acquisition des compétences nécessaires) Mettre en place un programme d'accompagnement personnalisé Appuyer la mise en œuvre des stratégies locales de communication de l'utilisation de l'eau en milieu rural Appuyer les initiatives locales des jeunes en matière de sensibilisation sur l'économie de l'eau

Annexe D : Analyse approfondie des parties prenantes

Le ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, conscient des problèmes de rareté de l'eau, a mis en place des politiques nationales visant à gérer durablement ces ressources. Les différentes directions du Ministère en charge de l'eau travaillent en étroite collaboration avec d'autres ministères, comme ceux des Collectivités Locales, de l'Industrie, de la Santé et de l'Éducation, pour adresser les défis de la rareté de l'eau à travers plusieurs initiatives nationales et locales, telles que le projet EauSIRIS. Ce projet vise à assurer la sécurité hydrique par la rationalisation de la consommation d'eau pour différents usages et l'utilisation de techniques agricoles intelligentes fonctionnant avec des énergies renouvelables.

La planification, la gestion, la conservation et la distribution des ressources en eau sont assurées par différentes institutions administratives et sociétés étatiques relevant du ministère de l'Agriculture. Les services d'assainissement et de contrôle de la pollution hydrique relèvent du ministère des Collectivités Locales et de l'Environnement. Les principales institutions impliquées sont :

- La Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles (DGACTA)
- Le Bureau de la Planification et des Équilibres Hydrauliques (BPEH)
- La Direction Générale des Ressources en Eaux (DGRE)
- La Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux (DGGREE)
- La Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques (DGBGTH)
- Le Conseil National de l'Eau
- Le Conseil National de la Conservation des Eaux et du Sol (CNCES)

La Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles (DGACTA), depuis le début des années 1990, mène des actions pour améliorer la gestion des bassins versants à travers le développement de techniques de conservation de l'eau et du sol. Cette approche a conduit à l'évaluation des stratégies de conservation de l'eau et du sol, suivie par la réflexion sur de nouvelles orientations stratégiques pour le secteur agricole. La DGACTA a développé une nouvelle approche d'intervention basée sur des projets intégrés de gestion des ressources naturelles (GIRN) à l'échelle nationale, régionale et locale, mettant l'accent sur les exploitations agricoles comme point d'intervention prioritaire.

Le Bureau de la Planification des Équilibres Hydrauliques (BPEH), établi en 2011 et rattaché au cabinet du ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, a pour missions principales :

- Rassembler les informations sur les ressources en eau disponibles et exploitées.
- Collecter et analyser les différentes demandes en eau.
- Élaborer des plans et des programmes pour l'allocation des ressources en eau aux différents utilisateurs, en prenant en compte l'offre et la demande.

Le BPEH joue un rôle crucial dans la planification prospective de la mobilisation des ressources en eau et participe aux décisions stratégiques de la politique hydraulique au sein du ministère. Il assure également le secrétariat du **Conseil National de l'Eau (CNE)**, organe consultatif créé en mars 2010. Le CNE conseille le ministre de l'Agriculture sur les questions liées à l'eau et est principalement composé de représentants des ministères concernés et des établissements sous tutelle. Deux membres de la société civile, issus des secteurs de l'agriculture et de l'industrie, siègent également au CNE, contribuant ainsi à une vision inclusive et concertée de la gestion des ressources hydrauliques en Tunisie

La Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) est une entité administrative chargée de la gestion et de la régulation des ressources hydriques du pays. Elle opère sous l'égide du ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP). Les principales responsabilités de la DGRE incluent la collecte de données sur les ressources en eau disponibles, la planification stratégique pour leur utilisation efficace et durable, la supervision des projets liés à l'eau, ainsi que la formulation et la mise en œuvre de politiques et de réglementations visant à protéger et à gérer ces ressources de manière équitable et responsable. La DGRE joue un rôle clé dans la coordination avec d'autres institutions publiques, les acteurs privés et la société civile pour garantir une gestion intégrée et durable des ressources en eau en Tunisie.

La Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux (DGGREE) est responsable de la planification, de la conception et de la gestion des infrastructures rurales et hydrauliques. Elle supervise la construction et l'entretien des barrages, canaux et stations de pompage, tout en optimisant l'utilisation des ressources en eau pour l'agriculture, l'industrie et les besoins domestiques. La DGGREE joue également un rôle clé dans la protection contre les inondations et soutient les projets de développement rural intégré à travers le pays.

La Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques (DGBGTH) est chargée de la planification, de la construction, de l'exploitation et de la maintenance des barrages et des grandes infrastructures hydrauliques. Elle assure la gestion intégrée des ressources en eau à travers la construction de barrages pour le stockage et la régulation des eaux de surface, essentiels pour l'irrigation agricole, la production d'énergie hydroélectrique, et la prévention des inondations. La DGBGTH contribue ainsi à la sécurisation de l'eau et au développement économique et social du pays à travers une gestion durable des ressources hydrauliques.

Le Conseil National de la Conservation des Eaux et du Sol (CNCES) est une institution en Tunisie chargée de la conservation et de la gestion durable des ressources en eau et des sols du pays. Créé en 1995 pour promouvoir une utilisation responsable des ressources naturelles, dans le but d'élabore des stratégies, des politiques et des programmes visant à préserver la qualité des sols et des eaux, à prévenir la désertification, et à promouvoir une agriculture durable. Il travaille en collaboration avec d'autres institutions publiques, des organismes de recherche, et la société civile pour atteindre ces objectifs à l'échelle nationale. Le CNCES est une structure qui est actuellement inopérante et ne tient pas de réunions

Le Commissariat Régional au Développement Agricole, CRDA, est un établissement public administratif doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière dans chaque gouvernorat, placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture. Le CRDA est responsable, dans le cadre du gouvernorat, de la mise en œuvre de la politique agricole adoptée par le gouvernement et assurent la coordination de la gestion des ressources en eau en collaboration avec les sociétés d'État et les organisations professionnelles agricoles (OPA) telles que les Groupements de Développement Agricole (GDA) et les Sociétés Mutuelles de Services Agricoles (SMSA). Ces OPA doivent être de plus en plus impliquées dans la gouvernance de l'eau, non seulement pour une gestion efficiente des ressources mais aussi pour la prévention des conflits locaux. Les Centres Régionaux de Développement Agricole (CRDA) de Kairouan et de Gafsa supervisent les Systèmes de Gestion des Systèmes Hydrauliques (SGSH) dans les zones rurales, offrant un cadre réglementaire et un soutien essentiel aux GDAs.

Les Groupements de Développement Agricole (GDA) représentent les seules entités locales légitimées démocratiquement. Ces organisations d'utilité publique réunissent propriétaires et utilisateurs, étant responsables de la gestion des ressources naturelles, notamment l'eau, sous la supervision de l'État. Dans un contexte où les ressources naturelles comme l'eau, les forêts et les pâturages subissent une surexploitation sévère exacerbée par les effets du changement climatique, les GDA jouent un rôle crucial. Ils contribuent à l'élaboration des politiques liées à l'eau, à l'agriculture et aux énergies renouvelables, identifiant ainsi les sites potentiels de projets et les

bénéficiaires. Au Gouvernorat de Kairouan on dénombre 251 GDAs sur un total de 2 702 à l'échelle nationale, incluant 147 GDAs d'AEP, 97 GDAs de PPI (périmètre public irrigué) et 7 GDAs mixtes. De même, au Gouvernorat de Gafsa, il existe 178 GDAs, comprenant 81 GDAs d'AEP, 88 GDAs de PPI et 9 GDAs mixtes parmi les 2 702 GDAs au niveau national.

Pour renforcer la gouvernance locale, la décentralisation et l'intégration durable, **les municipalités** sont également impliquées. En tant qu'autorités locales dotées de la personnalité juridique et de l'autonomie administrative et financière, les municipalités gèrent les affaires communales en accord avec le principe de libre administration. Elles travaillent au développement économique, social, culturel, environnemental et urbain du district, tout en fournissant des services et en impliquant les habitants dans la gestion des affaires locales.

L'Observatoire Tunisien de l'eau est un projet associatif qui s'intéresse aux différents types de problématiques liés à l'accès à l'eau en Tunisie. Le rôle de l'Observatoire à travers plusieurs outils, est de contribuer à l'influence des politiques et des pratiques, et de suivre l'application des engagements nationaux et internationaux de toutes les parties prenantes du secteur, en vue d'améliorer les conditions d'accès des communautés rurales et urbaines aux services d'eau et d'assainissement.

Le secteur privé, particulièrement les industries extractives et les industries, joue également un rôle crucial dans ce domaine. Leur participation active dans la gestion durable des ressources en eau est essentielle pour minimiser l'impact environnemental de leurs activités et contribuer à une utilisation plus responsable de l'eau.

Les partenaires techniques et financiers, tels que la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), soutiennent ces initiatives gouvernementales. Ils contribuent à améliorer la gouvernance de l'eau et à renforcer la résilience face aux défis hydriques. Toutefois, les enjeux spécifiques de prévention des conflits et de promotion de la paix sont souvent sous-estimés dans ces initiatives, alors qu'ils sont cruciaux pour la stabilité nationale.

A l'échelle du gouvernorat de Kairouan, **un conseil régional de l'eau pilote** a été mis en place comme test du futur mécanisme de gestion régionale qui sera mis en place avec l'entrée en application du nouveau code des eaux. Ce conseil est chargé de mettre en place une politique régionale dans ce secteur et présentera des recommandations en matière de gestion des ressources hydrauliques de la région,

Annexe E : Fiches de présence


LP_ONG_Gafsa_25062024.pdf


LP-CRDAKaioruan_26062024.pdf


LP-CRDAGafsa_25062024.pdf


LP_ONG_Kairouan_26062024.pdf

Annexe F : TdR des postes à recruter

Food and Agriculture Organization of the United Nations

Terms of Reference for consultant/National Project Personnel *

Name:			
Job Title:**	National Project Coordinator		
Division/Department:	FAO Tunisia		
Programme/Project Number:			
Duty Station:	Tunis		
Expected Start Date of Assignment:	01/04/2024	**Duration:**	12 months (with possibility of extension)
Reports to:	***Name:*** ***Emna Kamoun***	***Title:***	AFAOR

* Please note: If this TOR is for Consultant / PSA.SBS contract, the minimum relevant experience required **for the assignment** is as follows:
1 year for a category C 5 years for a category B 12 years for a category A

** Please enter a short title (max 25 chars) for this assignment.

General Description of task(s) and objectives to be achieved

The joint programme in Tunisia is part of the global peace building initiative of the UN secretary general. The implementation of this PBF project in Tunisia is managed through the lead agency FAO, and overseen by a National Steering Committee, consisting of senior representatives of the participating agencies and government representatives. Implementation of the programme is monitored and supported by a Technical Working Group, consisting of technical focal points of each agencies, technical department of national and local authorities and representatives of local communities.
A programme Management unit posted in the lead agency (FAO), consisting of the National project Coordinator, the MEAL Coordinator and the administrative assistant oversees the management and implementation of the programme and its M&E system and collaborates closely with project stakeholders.

Under the overall supervision of the FAO Representative in Tunisia and the day-to-day supervision of the Assistant FAOR (Programme), the technical supervision of the FAO- Lead Technical Officer (LTO) and in close collaboration with the project taskforce, the Project National Coordinator is responsible for the overall coordination, management and implementation of the Joint Programme and for liaising with key stakeholders. He/she will work in close collaboration with the technical focal points of the participating agencies to ensure smooth programme implementation and will liaise with senior participating agency staff with regards to the governance of the programme.

He/she will undertake the following specific tasks:

1- Coordination

• Lead the preparation and alignment of tools governed by the "PBF project Coordination mechanisms".
- Organize and lead monthly meetings with the Technical Working Group;
- Organize the annual National Steering Committee meeting and other meetings with government representatives and project stakeholders as needed;
- Organize/facilitate project Annual Review workshops.

• Organize a project "Coordination Platform" to allow sharing and synergies between the participating agencies, implementing partners and other local stakeholders including local government on a bi-annual basis and as needed.
• Coordinate or/and participate in organizing of project multi-stakeholder forums and/or events.

• Liaise with and provide updates to senior management (including for the RCO) as required.
• Provide regularly updates and respond in a timely manner to requests for information by agencies and PBF Global Coordination Unit.
• Attend National Coordinator meetings called by the PBF, RCO of participating agencies offices.

2- Programme Management and Implementation

• Coordinate the development of the annual workplan and budget, including review and provision of feedback to the four participating agencies and submit the workplan to the Global Coordinator, ensuring adherence to donor requirements.
• Organize, if necessary, joint field visits to the programme between the participating agencies, and field visits with government representatives as appropriate.
• Provide tools, ideas and option solutions on programme synergies including implementation and reporting at different meetings.

3- Reporting

• Ensure quality and timely submission of all reports as by project requirements, while fulfilling the processes of Lead Agency.
• Oversee and ensure that reports reviews are completed.
• Prepare and submit Tunisia's specific reports as required by Global Coordination, including consolidating, preparing and submitting the annual donor report

4- Knowledge Management and dissemination

• Develop and implement a knowledge management plan for the programme;
• Ensure that a culture of learning is developed across the programme and that wider agency take-up of programme methodologies is encouraged.
• Identify good practices and lessons learned from the programme implementation and document this knowledge for wider replication and use.
• Organize and/or participate in learning and knowledge management processes organized by the Global Coordination Unit and contribute to cross fertilization and South-South learning within the wider global programme.
• Prepare workshop, events and products based on the capitalization for continuous learning approach.
• Develop annual communication plans and ensure related implementation in collaboration with the Global Coordination Unit, and the agencies.

5- Other

• Undertake any other duties as requested.

key performance indicators

Expected Outputs:	Required Completion Date:
- Integrated and aligned work plans. - Quality and timely project Reports. - Knowledge management plan. - Documented Good practices and lessons learned (reports, guidelines, flyers…). - Communication Plan and product.	Bi-monthly report Monthly technical working group meetings and bi-annual coordination platform

Food and Agriculture Organization of the United Nations

Terms of Reference for consultant/National Project Personnel *

Name:			
Job Title:**	PBF project MEAL Coordinator		
Division/Department:	FAO Tunisia		
Programme/Project Number:			
Duty Station:	Tunis		
Expected Start Date of Assignment:	asap	**Duration:**	12 months (renewable)
Reports to:	***Name:*** *Emna Jlassi kamoun*	***Title:***	

* Please note: If this TOR is for Consultant / PSA.SBS contract, the minimum relevant experience required **for the assignment** is as follows:
1 year for a category C 5 years for a category B 12 years for a category A

** Please enter a short title (max 25 chars) for this assignment.

General Description of task(s) and objectives to be achieved

The joint programme in Tunisia is part of the global peace building initiative of the UN secretary general. The implementation of this PBF project in Tunisia is managed through the lead agency FAO, and overseen by a National Steering Committee, consisting of senior representatives of the participating agencies and government representatives. Implementation of the programme is monitored and supported by a Technical Working Group, consisting of technical focal points of each agencies, technical department of national and local authorities and representatives of local communities.
A programme Management unit posted in the lead agency (FAO), consisting of the National project Coordinator, the MEAL Coordinator and the administrative assistant oversees the management and implementation of the programme and its M&E system and collaborates closely with project stakeholders.

Under the overall supervision of the FAO Representative in Tunisia, the direct supervision of the AFAOR to whom the consultant will report, the MEAL coordinator will ensure the technical quality of the M&E system for the project in Tunisia. He/She will also participate in and contribute to global level learning forums in order to enable cross fertilization and the sharing of good practice on a wider scale, as well as participating in coordination processes organized by the PBF global Coordination Unit or UNCT as required. She/He will undertake the following specific tasks:

1- Programme implementation

• Oversee the implementation of the project M&E plan and ensure the implementation of timely and quality MEAL activities , providing technical guidance, ensuring programme quality and enabling timely and accurate reporting on indicators;
• Oversee the implementation of programme baselines and endlines including the provision of technical support to ensure they are implemented to a high quality standard (including review and approval of survey tools, data collection and sampling methods);
• Develop indicator guidelines for output level indicators (in addition to existing outcome level indicator guidelines);
• Review and compile baseline and endline reports, ensuring they are of the standard required;
• Review and consolidate the M&E plan on an annual basis as part of the annual work plan submission and ensure M&E activities are adequately budgeted for;
• Identify any challenges in the implementation M&E system/plan and, in consultation with project team, take the required action to ensure they are addressed;
• Support in monitoring synergies, integrated approaches and partnerships within the joint programme;
• With the National Coordinator, lead on the review of programme progress through quarterly review meetings;
• Support evaluation processes (mid-term and final evaluations) and any other assessments.

2- **Technical Support**

• Provide technical MEAL leadership for the programme, including ensuring appropriate, quality data collection, analysis and use;
• Work closely with the participating agencies to ensure that MEAL becomes an integral element of project implementation leading to enhanced quality and accountability;
• Carry out frequent field visits to assess programme quality and monitoring systems;
• Provide feedback to field monitoring reports and ensure that action plans are included and followed up;
• Participate in technical working group meetings and project coordination platforms.

3- **Reporting**

• Review donor bi-annual and annual reports submitted by the participating agencies, with specific focus on the performance indicator reporting;
• Compile and consolidate performance indicator progress as part of the donor reports and for submission to the global coordination unit;
• Contribute to the review of narrative reporting on results within reports and ensure strong programme analysis based on indicator progress;
• Provide any other internal reports and updates as requested.

4- **Learning**

• With the National Coordinator, lead on developing a culture of learning across the programme, ensuring that learning is consistently used to drive improvements in programming;
• Lead on the analysis of monitoring data and provide recommendations for programme adaptation as necessary;
• Lead on the development and implementation of knowledge management and learning plans, ensuring that evidence based learning is captured and used within the participating agencies;
• Lead on the documentation of good practices.

5- **Capacity Building**

• In close collaboration with the project team in involved agencies, identify gaps in capacity and carry out training in M&E for participating agency and implementing partner staff as required (e.g. data collection methods, data analysis, data quality assurance and result-based management);
• Prepare training materials as needed;
• Provide ongoing technical support.

6- **Accountability**

• Ensure that functioning complaints response mechanisms are in place for the programme and included in reporting;
• Check the implementation of CRM mechanisms during field visits;
• Provide suggestions for CRM improvement as needed.

7- Other

• Undertake any other duties as requested.

key performance indicators

Expected Outputs:	Required Completion Date:
- Project M&E plan implemented and reported (based on project indicators) - Programme baselines implemented - Programme endlines implemented - Indicator guidelines for output level indicators developed - Baseline reports compiled - Endline reports compiled	As per assigned Project timeframe

- M&E plan revised on an annual basis - Field monitoring reports - Field visit and field monitoring reports - Narrative reports revised to ensure strong programme analysis based on indicator progress - Bi-annual and annual reports submitted by the participating agencies reviewed - Monitoring data analysed and recommendations provided for programme adaptation as necessary - Project assessment facilitated and supported (mi-term evaluation…) - M&E training needs identified agency and implementing partner (e.g. data collection methods, data analysis, data quality assurance and result-based management) - M&E training materials developed - Quarterly progress report - End of assignment report prepared	

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Attributions (Description du travail spécifique à accomplir) PSA.NAT *

Nom:			
Titre **:	Assistante administrative du projet PBF		
Division/Département:	FNTUN		
Programme/Nom du Projet:			
Lieu d'Affectation:	Tunis, Tunisie		
Date d'entrée en fonction:	Asap	**Durée:**	12 mois (renouvelable)
Nom du Superviseur :	***Emna Kamoun***	***Titre:***	Assistante FAOR, Programme

* Les années d'expérience professionnelle pertinente requises pour un Consultant / PSA.SBS sont de :

1 an pour un Consultant de catégorie C;	5 ans pour un Consultant de catégorie B;	12 ans pour un Consultant de catégorie A;	15 and pour un PSA.SBS ou Consultant de catégorie A (expert de classe mondiale);

** Veuillez fournir un titre bref (maximum 25 caractères)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES TACHES ET DES OBJECTIFS À ATTEINDRE

Sous la Supervision générale du Coordinateur Bureau sous Régional pour l'Afrique du Nord (SNE)/Représentant de la FAO en Tunisie ; sous la supervision directe de l'assistante FAOR, en étroite collaboration avec l'équipe Programme, l'assistante accomplira les tâches suivantes :

- Organiser les réunions, séminaires et évènements selon le plan d'activités des projets : mettre en œuvre la logistique, préparer la correspondance, compiler et distribuer des documents et prendre des dispositions administratives ;
- Assister dans l'émission des PRs/Pos/BCHTVA et assurer un suivi continu avec l'Administration sur toute la documentation conformément aux procédures en vigueur.
- Emettre des Tas/LTAs dans le système et procéder aux TECs pour clôturer les missions ; Collecter les BTORs.
- Assister dans la préparation et la soumission des dossiers relatifs aux achats.
- Assister dans la procédure de transfert des équipements inscrits dans l'inventaire de la FAO.
- Préparer et soumettre les dossiers relatifs aux recrutements et extensions des contrats des ressources humaines ;
- Traiter, mettre en forme et corriger les rapports, les documents, les publications et la correspondance sur le projet/programme à partir des projets de textes liés au programme de terrain ;
- Toutes autres taches si demandées ;

Qualifications minimales

- Formation : Diplôme universitaire dans un domaine lié à la gestion administrative, financière, logistique et opérationnelle.
- Expérience : Minimum 3 ans d'expérience en administration et gestion de bureau
- Connaissances linguistiques : Avoir de très bonnes capacités de rédaction et d'expression orale en Arabe et en Français ; Des connaissances de l'anglais seront un atout.
- Expérience dans le domaine de la gestion de bureau et de l'administration et les procédures administratives

Compétences essentielles

- Être axé(e) sur les résultats
- Travail d'équipe
- Communication
- Établir des relations constructives
- Partage des connaissances et amélioration continue

Compétences techniques

- Bonne connaissance des systèmes d'information organisationnels, particulièrement ceux en lien avec la gestion des informations de programme/projets.
- Bonne connaissance des règles et règlements ordinaires en matière administrative et financière.
- Bonne connaissance des normes en matière de communication et de documentation.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

Résultats attendus:	Date d'achèvement requise:
Selon tâches décrites ci-dessus.	journalier

Terms of Reference (TOR)
for functions under a National Personnel Service Agreement

1. Position Information

Office/Unit	**UNDP Tunisia/ CERC Cluster**« Amélioration de la gouvernance territoriale pour un accès équitable et une utilisation durable de l'eau afin de promouvoir une culture de paix dans les régions de Gafsa et Kairouan. (APAISE-PBF)
Title	Chargée de projet
Level	NPSA-9
Duty station (City and Country)	Tunis/Tunisie
Type (Regular or Short term)	Regular
Office- or Home-based	Office-based
Expected starting date	As soon as possible
Expected Duration	1 year (with possibility of extension)

2. Office/Unit/Project Description

Le projet a pour objectif principal de promouvoir la consolidation de la paix en améliorant la gouvernance locale pour une répartition équitable des ressources en eau, réduisant les conflits liés à l'eau et renforçant ainsi la résilience face au stress hydrique en mettant l'accent sur la promotion de pratiques durables et un changement de comportement dans l'utilisation de l'eau au sein des communautés vulnérables, notamment les femmes et les jeunes. Ce projet accordera une importance particulière à la participation des femmes, y compris des jeunes filles, dans la prévention des conflits liés à la gestion des ressources en eau. Il fournira un appui permettant de développer et d'exprimer le potentiel des femmes leaders dans ce domaine. Si elles sont inclues, bien formées et engagées, les femmes peuvent jouer un rôle majeur dans la prévention/résolution des conflits liés aux ressources en eau, étant les plus grandes utilisatrices des sources d'eau et des contributrices clés à la prise de décision au sein des ménages.

Dans ce cadre, le PNUD recrute un-e chargé(e) de projet afin d'appuyer la mise en œuvre, la coordination et le suivi du projet.

3. Scope of Work

L'analyste de projet est appelé-e à accomplir les tâches et responsabilités suivantes :

- Développer les documents de planification annuelle du projet et en assurer la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation. L'analyste de projet assurera le suivi programmatique, administratif et financier du projet conformément à son cadre de performance et de résultats, aux procédures du PNUD et celles du donateur. Les documents de planification annuelle concernent :

– Plan de travail annuel, y compris les mises à jour si nécessaire ;
– Plan de suivi-évaluation annuel y compris les mises à jour si nécessaire ;
– Plan de communication du projet y compris les mises à jour si nécessaire ;

- Plan d'achat annuel y compris les mises à jour si nécessaire ;
- Plans de décaissement trimestriels y compris les mises à jour ;

- Assurer l'atteinte des résultats du projet conformément à son cadre de performance et de résultats ; ceci inclus, mais non exhaustivement les actions en lien avec l'assurance qualité du projet, la conduite des évaluations en interne, le suivi des indicateurs du cadre de performance et de résultats et ce, conformément aux procédures du PNUD et du donateur ;
- Assurer le reporting du projet ; ceci inclus mais non exhaustivement : le reporting technique et financier périodique et annuel selon les formats appropriés du PNUD, le reporting technique et financier périodique et annuel aux donateurs, le reporting sur le système de gestion intégrée du PNUD et les plateformes appropriées et dédiées à cet effet ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de communication du projet et assurer une visibilité de qualité des différents résultats et activités du projet ;
- Elaborer les termes de référence des expertises à mobiliser dans le cadre du projet, assurer la supervision des processus contractuels avec l'appui de l'associé-e au projet, assurer le suivi de la mise en œuvre des missions et effectuer la revue substantielle des livrables qui seront soumis, ainsi que leur assurance qualité ;
- Contribuer au développement des propositions des projets en lien avec la mise en œuvre de l'accord de Paris en Tunisie et la NDC et à la mobilisation des ressources pour leur mise en œuvre ; ceci inclus, mais non exhaustivement la mobilisation et le développement des partenariats avec les acteurs intervenants dans le/les domaine/s d'intervention du projet, l'élaboration des documents de substance et la participation aux réunions à cet effet ;
- Planifier les réunions du comité directeur du projet selon la périodicité convenue et coordonner avec le partenaire de mise en œuvre du projet leur organisation et leur documentation (Procès-verbaux, minutes, avancement du projet, etc…) ;
- Préparer et coordonner avec les équipes compétentes du PNUD, les processus de l'audit et/ou d'évaluation indépendante du projet selon les procédures du PNUD et du donateur ;
- Superviser le suivi du système d'archivage et de documentation du projet, y compris sur le système de gestion intégrée du PNUD et les plateformes dédiées à cet effet ;
- Assurer toutes autres tâches confiées par le PNUD et/ou le partenaire national répondant aux exigences de mise en œuvre du projet.

5. Competencies

Core	
Achieve Results:	*LEVEL 1: Plans and monitors own work, pays attention to details, delivers quality work by deadline*
Think Innovatively:	*LEVEL 1: Open to creative ideas/known risks, is pragmatic problem solver, makes improvements*
Learn Continuously:	*LEVEL 1: Open minded and curious, shares knowledge, learns from mistakes, asks for feedback*
Adapt with Agility:	*LEVEL 1: Adapts to change, constructively handles ambiguity/uncertainty, is flexible*

Act with Determination:	*LEVEL 1: Shows drive and motivation, able to deliver calmly in face of adversity, confident*
Engage and Partner:	*LEVEL 1: Demonstrates compassion/understanding towards others, forms positive relationships*
Enable Diversity and Inclusion:	*LEVEL 1: Appreciate/respect differences, aware of unconscious bias, confront discrimination*

Cross-Functional & Technical competencies

Thematic Area	*Name*	*Definition*
Business Direction & Strategy	**System Thinking**	Ability to use objective problem analysis and judgement to understand how interrelated elements coexist within an overall process or system, and to consider how altering one element can impact on other parts of the system
	Effective Decision Making	Ability to take decisions in a timely and efficient manner in line with one's authority, area of expertise and resources
Business Management	**Project Management**	Ability to plan, organize, prioritize and control resources, procedures and protocols to achieve specific goals
	Partnerships Management	Ability to build and maintain partnerships with wide networks of stakeholders, Governments, civil society and private sector partners, experts and others in line with UNDP strategy and policies
	Risk Management	Ability to identify and organize action around mitigating and proactively managing risks
2030 Agenda: Planet	**Nature, Climate and Energy**	Climate Change Adaptation and Mitigation

6. Minimum Qualifications of the Successful NPSA

Min. Education requirements	Diplôme universitaire supérieur (Master ou équivalent) dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, des sciences économiques et/ou sociales ou dans tout autre domaine connexe, ou, Un diplôme universitaire de premier niveau (Licence) dans les domaines sus cites associé à deux années supplémentaires d'expérience pertinente sera dument pris en considération en lieu du diplôme universitaire avance.
Min. years of relevant work experience	Un minimum de 2 ans (pour les détenteur-ices d'un master) ou,

	de 4 ans (pour les détenteur-ices d'une licence)- d'expérience pertinente dans les domaines liés au changement climatique (atténuation et/ou adaptation) au niveau local et ou national est requis.
Required skills	– Expérience requise dans le domaine de gestion et de coordination des projets en lien avec le changement climatique. – La maîtrise des outils informatiques (traitement de texte, calcul, présentation et outils de recherche) est requise.
Desired skills/ experiences	- La maîtrise des outils de gestion de bases de données est un atout. - Une expérience dans la gestion de projets de développement au sein d'une organisation nationale et/ou internationale appartenant au système des Nations unies, et/ou d'une agence de développement multi ou bilatérale est souhaitée.
Required Language(s)	La maîtrise de l'arabe et du français est requise. La maîtrise de l'anglais est un atout.
Professional Certificates	N/A

6. Travel:

Des déplacements sur le terrain seront nécessaires.

7. The following documents shall be required from the applicants:

a) **Personal CV or P11**, indicating all past positions held and their main underlying functions, their durations (month/year), the qualifications, as well as the contact details (email and telephone number) of the Candidate, and at least three (3) the most recent professional references of previous supervisors. References may also include peers.

9. Approval

This TOR is approved by :

Name and Designation
Date of Approval

Name and Designation
Date of Approval

Terms of Reference (TOR)
for an Administration and Finance Officer
under a National Personnel Service Agreement

1. Position Information

Office/Unit/Project	Amélioration de la gouvernance territoriale pour un accès équitable et une utilisation durable de l'eau afin de promouvoir une culture de paix dans les régions de Gafsa et Kairouan. (APAISE-PBF)
Functional Title	Administration and Finance Officer

Classified Level (NPSA 8-11)	NPSA 8
Duty station (City and Country)	Tunis, Tunisie
Type (Regular or Short term)	Regular
Office- or Home-based	Office-based
Expected starting date	As soon as possible
Expected Duration	12 months (with possibility for extension)

2. Office/Unit/Project Description

The project "Improving Territorial Governance for Equitable Access and Sustainable Use of Water to Promote a Culture of Peace in the Gafsa and Kairouan Regions (APAISE-PBF)" aims to promote peacebuilding by improving local governance for equitable distribution of water resources, thereby reducing water-related conflicts and strengthening resilience to water stress. The project emphasizes promoting sustainable practices and behavioral change in water use among vulnerable communities, particularly women and youth.

This project will place particular importance on the participation of women, including young girls, in preventing conflicts related to water resource management. It will provide support to develop and express the potential of women leaders in this area. If included, well-trained, and engaged, women can play a major role in the prevention and resolution of water-related conflicts, as they are the primary users of water sources and key contributors to decision-making within households.

3. Scope of Work

The Administration and Finance Officer will be directly responsible for successfully completing the below set of tasks within allotted, agreed-upon time frames:

a) Ensures strategic direction of project operations and administration focusing on achievement of the following results:

- Provide effective administrative support to the implementation of the APAISE-PBF project;
- Ensure maintenance of the project records and filing systems and safekeeping of confidential materials;
- Ensure timely and quality administrative and logistical support to project activities;
- Conduct periodic equipment/property inventory and ensure recording in the appropriate ledgers;
- Facilitate procurement of office supplies, equipment, and any procurement services needed;
- Facilitate the conduct of personnel performance appraisal; monitor personnel leave credits and absences;
- Ensure provision of logistical services such as arrangement of meetings workshops and other project-related events, as well as day-to-day transportation and mission travel requirements; and,
- Undertake any additional tasks as assigned by the Project Manager.

b) Provides support for effective and efficient financial control in the project, focusing on achievement of the following results:

- Analyze and interpret the financial rules and regulations of UNDP, and assist in providing solutions to issues related to finance, logistics and day-to-day office administrative

activities, while, promoting a collaborative, client-focused, quality and results-oriented service;

- Provision support for planning of financial resources of the ASPIRE project, such as preparation of reports containing analysis of the financial situation; preparation and monitoring of budgets; regular analysis and reporting on the budget approvals and the delivery situation;
- Maintenance of the internal expenditures control system, including budget checks and timely corrective actions on unposted vouchers, the vouchers with budget check errors, match exceptions, and unapproved vouchers;
- Process documents for cash advance, liquidation, reimbursements in a timely manner, for submission to and approval of the Project Manager and UNDP Peace Team Leader;
- Preparation of non-PO vouchers for the project and payrolls for salaries and other benefits due to project staff;
- Creation of requisitions in Atlas for development projects and register of goods receipt in Atlas;
- Coordination with the UNDP Procurement Team in the procurement of supplies, including requisition, request for quotation, costing for services, machinery, necessities, and any required materials for the project;
- Certify expenditures for approval of payments and monitor/control budget expenditures and approved allotments; and,
- Coordinate and act as focal point for issues relating to finance and administration.

c) Ensures facilitation of knowledge building and knowledge sharing focusing on achievement of the following results:

- Organization/conduct of training for the projects staff on financial management;
- Synthesis of lessons learnt and best practices in finance and administration;
- Sound contributions to knowledge networks and communities of practice; and,
- Provide accurate, prompt and appropriate information and reports to the Project Manager on administrative matters of the project.

d) Ensures office management and support to events and logistical arrangements:

- Perform office management as well as procurement systems, policies and procedures in accordance with UNDP guidelines;
- Manage the day-to-day operations of the office, including the provision of assistance in the implementation of office, personnel and logistics management systems;
- Equipment/vehicle utilization and other administrative records;
- Ensure the proper maintenance of office premises, equipment, furniture and vehicles and monitor the condition and use of said resources in accordance with established guidelines;
- Support in developing administrative project material including: 1) event notification forms and checklists; 2) calendars of events and activity schedules; and 3) lists of invitees and participants; 4) assists in monitoring the work progress of project consultants to ensure adherence to the timelines stipulated under the applicable terms of reference and requests for quotations/proposals;
- Support the project events/activities including: 1) preparatory communications with stakeholders; 2) dissemination of invitations; 3) coordination with event resource persons; 4) pre-event communication with invitees; 5) provision of on-site logistical support; and 6) post-event communication with participants;
- Support liquidations of cash advances and review of related documents;
- Support ensuring that requests for travels are in accordance with UNDP guidelines, following up and finalizing travel arrangements of Peace Team personnel and activity participants;
- Coordinate with hired vehicles for project activities in terms of itineraries and other arrangements;

- Support ensuring regular updates of all project-related webpages and communications outlets.

e) Perform additional related tasks as per the request of the Project Manager.

4. Institutional Arrangement

Overall direction and guidance shall be provided by the UNDP Team Leader while the direct supervision shall be performed by the Project Manager. The Administration and Finance Officer is also expected to work in close collaboration with the UNDP CERC Team, UNDP Finance and Procurement Teams and other relevant units in UNDP as may deemed necessary.

5. Competencies

Core	
Achieve Results:	LEVEL 2: Scale up solutions and simplifies processes, balances speed and accuracy in doing work
Think Innovatively:	LEVEL 2: Offer new ideas/open to new approaches, demonstrate systemic/integrated thinking
Learn Continuously:	LEVEL 2: Go outside comfort zone, learn from others and support their learning
Adapt with Agility:	LEVEL 2: Adapt processes/approaches to new situations, involve others in change process
Act with Determination:	LEVEL 2: Able to persevere and deal with multiple sources of pressure simultaneously
Engage and Partner:	LEVEL 2: Is facilitator/integrator, bring people together, build/maintain coalitions/partnerships
Enable Diversity and Inclusion:	LEVEL 2: Facilitate conversations to bridge differences, considers in decision making

People Management (Insert below standard sentence if the position has direct reports.)

UNDP People Management Competencies can be found in the dedicated site.

Cross-Functional & Technical competencies (insert up to 7 competencies)

Thematic Area	***Name***	***Definition***
Administration & Operations	Documents and records management	Overall document (hard or electronic) management; registry and retention policy including storing and archiving.
Administration & Operations	Events management (including retreats, trainings and meetings)	Ability to manage events, including venue identification, accommodation, logistics, catering, transportation, and cash disbursements, etc.
Administration & Operations	Travel contract management	Knowledge of policy and procedures related to contract management, incl. oversight of the Long Term Agreement (LTA) with the Travel Management Services (TMS) provider; UN airline agreement management covering all major and rail providers; ability to negotiate airline discounts.
Administration & Operations	Travel policy and procedures	Knowledge of travel policy and procedures; a circulars and financial regulations and rules on travel-related matters ability to interpret travel policy, the Staff Rules, administrative circulars and financial regulations and rules on travel-related matters.

Finance	Audit (General)	Understands how regulations and professional standards in internal and external audit underpin audit work in the public services. Understands the key stages of audit work, including planning, documentation, testing and reporting. Ability to examine and verify accounts and records. Understands wider mechanisms for assurance and scrutiny. Understands the law and best practice relating to anti-bribery and corruption controls and the fraud risks faced by public bodies.
Finance	Budget management	Ability to support budgetary aspects of work planning process, drawing and management of team budgets.
Finance	Audit risk management	Ability to address audit issues raised in the course of an audit and propose solutions in order to ensure a true and fair audit opinion is achieved.

6 . Minimum Qualifications of the Successful NPSA

Min. Academic Education	Master's degree in Accountancy, Business or Public Administration or related fields. Or Bachelor's degree in relevant fields with two (2) years of experience in lieu of Master's degree.
Min. years of relevant Work experience	• If Bachelor's degree, a minimum of two (2) years of professional experience in administration and financial support for projects or programmes.
Required skills and competencies	• Proficiency in standard software applications Word, Excel, PowerPoint, Outlook etc. is required.
Desired additional skills and competencies	• Proven experience of working with the key stakeholders of the peace processes in BARMM is an advantage. • Expertise in UNDP ERP, ATLAS and SharePoint is an advantage. • Experience in UNDP business processes is desirable (procurement, financial and project closure). • Knowledge in other applications of programming, statistical analysis, design, and/or project management is desirable. • Resident of BARMM or Mindanao or willingness to relocate is highly preferred.
Required Language(s) (at working level)	Excellent written and verbal English language skills. Fluency in Pilipino
Professional Certificates	Accounting Certification would be an asset.

7. The following documents shall be required from the applicants:

a) Personal CV or P11, indicating all past positions held and their main underlying functions, their durations (month/year), the qualifications, as well as the contact details (email and telephone number) of the Candidate, and at least three (3) the most recent professional references of previous supervisors. References may also include peers.

b) A cover letter (maximum length: 1 page) indicating why the candidate considers him-/herself to be suitable for the position.
c) Managers may ask (ad hoc) for any other materials relevant to pre-assessing the relevance of their experience, such as reports, presentations, publications, campaigns or other materials.

9. Approval

This TOR is approved by :
This certifies the appropriateness of the functions to the NPSA contractual modality.

Signature
Name and Designation
Date of Signing

Signature
Name and Designation
Date of Signing

Signature
Name and Designation
Date of Signing